PROLETAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS !

VOIX OUVRIERE

POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARTI OUVRIER RÉVOLUTIONNAIRE

25 FÉVRIER 1964 N° 8 — Paraît toutes les deux semaines - 0,50 F

Vivent les Etudiants

On nous dit souvent, « avec le gouvernement actuel il n'y a rien à faire, avec un pouvoir fort on ne peut discuter et encore moins obtenir ».

Mais la semaine dernière, la jeunesse estudiantine du Quartier Latin a démonré, une fois de plus, que le gouvernement n'est ni fort, ni puissant, ni invincible.

Le collègue italien du général de Gaulle, en visite à Paris, a pu visiter la Sorbonne. Mais, à part quelques centaines de manifestants qui ont réussi malgré le quadrillage du quartier à venir dire ce qu'ils voulaient dire à l'heure et au lieu qu'ils avaient choisis, les seuls étudiants qu'il a pu voir étaient vêtus de pèlerines et portaient képis.

On dit même qu'une grande partie du service d'ordre avait été convoquée « en civil » afin de ne pas trop montrer à Segni le désolant spectacle d'un Boul'Mich noir... de flics.

Pendant ce temps là une manifestation surprise avait lieu de la gare du Nord à la gare Saint-Lazare où les étudiants tinrent le pavé près d'une heure.

Le pouvoir fort n'a pas pu empêcher, malgré un énorme service d'ordre, malgré les pressions de toutes sortes de la presse et de la radio, malgré les menaces d'arrestation à l'égard des dirigeants syndicalistes étudiants pour qu'ils décommandent la manifestation, le pouvoir fort n'a pas pu empêcher les étudiants de manifester dans Paris, y compris à la Sorbonne, le jour dit.

Bien sûr, les étudiants n'en ont pas obtenu satisfaction pour autant. Ils n'ont pas plus de locaux qu'avant. Un d'entre eux a été condamné à huit jours de prison, un autre, de 16 ans, est détenu à Fresnes en attendant d'être jugé. Mais au travers de la gifle qu'a reçue un brigadier de police et qui a fait l'objet des huit jours de prison en question, c'est le pouvoir qui a reçu un camouflet.

Et, vu les circonstances, toute la presse internationale en a parlé. La « politique de grandeur » en fut ramenée à ses proportions réelles ; celles où des étudiants sont forcés d'écrire ironiquement qu'ils ne veulent pas recevoir Segni dans les ruines de ce qui fut l'Université.

De Gaulle, malgré sa police et ses C.R.S., ne peut en réalité pas plus imposer son ordre dans les rues de sa capitale que sur les routes de Bretagne ou du Vaucluse. Il a pour lui les millions de votes de ceux qui restent terrés dans leurs caves, mais contre lui tous ceux qui sont capables de descendre dans la rue.

Et c'est cela qu'il faut voir. Nous travailleurs, devrions prendre des leçons, oui cela n'a rien de déshonorant, auprès des paysans et des étudiants. Que la classe ouvrière ne pourrait-elle faire si ses organisations, au lieu de la diviser par des mouvements partiels ou sans lendemain, la mobilisaient avec autant de décision et d'énergie.

La classe ouvrière rencontrerait alors dans la rue, la police peut-être, mais aussi les paysans et les étudiants, à côté d'elle. Et si les étudiants sont capables de manifester malgré les flics, les travailleurs le sont au moins autant. Sans compter qu'ils sont dix fois plus nombreux !

La manifestation de 500.000 personnes aux funérailles des victimes de Charonne a obligé le pouvoir à débarrasser ce jour là les rues de Paris de sa police.

Le crime n'eut d'ailleurs pas été possible sans la politique de renoncement, l'attitude démobilisatrice des grandes organisations lors des manifestations précédentes. Les formations les plus réactionnaires de la police y avaient vu un encouragement. La détermination des travailleurs n'auraient pas trouvé d'adversaire prêt à y répondre.

A cela, les organisations syndicales répondent que « les travailleurs ne sont pas prêts ». A d'autres ! Les travailleurs ont montré bien des fois qu'ils n'aiment pas entrer en lutte pour le communiqué, mais que lorsqu'ils le font pour leur droit à la vie, ils sont aussi prêts, aussi courageux que d'autres et pas plus regardant sur le choix des moyens du moment qu'ils sont efficaces.

Quoiqu'on en dise il n'y a pas de formes d'action qui permettent d'obtenir satisfaction en quémandant.

Seule la lutte paie. Et pour la réduction de la semaine de travail, pour des salaires décents, l'avancement de l'âge de la retraite et les mesures contre le chômage, vive l'action directe ! Et vivent les étudiants !

V. O.

NANTES le 19 Février

Photo correspondant « Voix Ouvrière »

... ce jour là ils n'attendaient pas mais, aujourd'hui, la solution n'est toujours pas là

Lire en page 2 l'article sur la manifestation et la LETTRE OUVERTE adressée par « Voie Ouvrière » aux organisations ouvrières nazairiennes (C.G.T., C.F.T.C., F.O., P.C.F., S.F.I.O., P.S.U.) membres du Comité de Défense de l'Emploi, lettre dont le texte a été largement diffusé sous formes de tracts et affiché dans la région de Saint-Nazaire.

BULL : • *LA SOLUTION BIEN FRANÇAISE* • *ET BIEN CAPITALISTE*

La Compagnie des machines Bull subit depuis plusieurs mois une crise financière importante. C'est ainsi que les premiers licenciements ont eu lieu en juillet 1963, notamment à Saint-Quentin, et que l'ensemble du personnel aussi bien à Paris qu'en province est maintenant sous la menace du chômage.

Cette crise, au niveau financier, serait maintenant résolue par l'intervention du gouvernement. Il n'en est évidemment pas de même pour le personnel qui vit toujours sous la menace d'une « réorganisation ».

Si nous en croyons les autorités officielles le règlement du problème aurait été particulièrement ardu car « la compagnie des machines Bull a présenté au gouvernement une demande tendant à autoriser une importante prise de participation d'une firme américaine dans son capital », et le gouvernement a estimé qu'il ne pouvait donner son accord. Il a mis au point au contraire un projet qui « vise à régler les problèmes de la Compagnie des machines Bull dans un cadre français ».

Ainsi le patriotisme du ministre des Finances ne permettant pas l'introduction dans l'affaire de capitaux étrangers, Bull va être renfloué par un groupe financier dont les principaux tenants sont la CSF, la CGE et la Banque de Paris et des Pays-Bas.

C'est cette solution qui provoque la colère de l'Humanité du 17-2-64 sous le titre « BULL: la solution gaulliste n'est ni pure ni française ». Pourquoi cela ? Parce que « l'imbrication avec le capital étranger (de la CSF, de la CGE et de la Banque de Paris et des Pays-Bas) est flagrante ».

Car la CSF, voyez-vous, « contrôle 71 sociétés, 32 d'entre elles se trouvent à l'étranger, à New York et à Rome, à Mexico et à Milan, au Brésil et à Madagascar, à Londres et à Beyrouth, en Allemagne de l'Ouest et au Danemark, etc. ».

La CGE « participe ou contrôle une cinquantaine de sociétés. La lecture de sa fiche signalétique nous permet, comme celle de la CSF, de faire le tour du monde capitaliste : Argentine, Belgique, Italie, Espagne, Hollande, etc. ».

De même « le réseau des banques affiliées à la BPPB s'étend quant à lui de Téhéran au Mexique, des Comores au Canada, de l'Amérique latine à New York et à Genève ».

Mais si les dires de l'Humanité sont véridiques (et il n'y a aucune raison qu'ils ne le soient), que prouvent-ils d'autre, sinon que l'impérialisme français est florissant et que ses affaires vont fort bien, puisque les intérêts des groupes capitalistes français s'étendent largement à travers le monde.

C'est d'ailleurs bien parce que leurs affaires vont bien que l'Etat français se montre si chatouilleux sur le plan du patriotisme financier. Car l'un des rôles essentiels de l'Etat est bien de protéger les intérêts économiques de sa bourgeoisie nationale. Partout, le premier acte de l'Etat national a été d'élever une muraille douanière autour de son territoire pour faire de celui-ci un marché réservé à la bourgeoisie nationale.

Aujourd'hui, l'économie de beaucoup de pays impérialistes est trop faible, ainsi que leur classe capitaliste, pour pouvoir s'opposer efficacement à la pénétration dans leur propre

(Lire la suite en page 8)

NANTES, le 19 février 1964

Il est 15 heures. Les bars et les magasins ferment. Sur les rideaux baissés, sur les volets de bois qui aveuglent les boutiques, des écriteaux annoncent : fermé de 15 à 18 h. Les commerçants affichent ainsi leur solidarité avec les manifestants.

Sur la place de la Petite-Hollande, une impressionnante rangée de cars (135 frêtés par le Comité de Défense de l'Emploi) et plusieurs centaines de voitures particulières viennent de déverser plus de 10 000 Nazairiens, travailleurs des chantiers et des entreprises sous-traitantes. D'instant en instant, la foule grossit, se resserre autour des banderoles encore roulées. Pas ou peu de cris. La plupart des travailleurs en veste de cuir et bleu de travail, ont quitté les chantiers pour venir manifester à Nantes sans prendre le temps de manger. Par haut-parleur, les organisateurs de la journée mettent peu à peu en place le dispositif de la manifestation. Porteurs de brassards rouges, les membres du service d'ordre, très nombreux, encadrent le cortège ; en marge les quêteurs du C.D.E. vendent des macarons oranges « journée départementale d'action de la Loire-Atlantique ».

Le meeting doit avoir lieu au champ de Mars.

Banderoles déployées, C.D.E. en tête, le cortège s'avance avenue Franklin-Roosevelt et rejoint les manifestants nantais. Sur le pont qui mène au champ de Mars, ils sont déjà plusieurs dizaines de milliers. A part la chanson des Nazairiens, le seul chant qui s'élève et qui s'élèvera de temps en temps pendant le défilé est « L'Internationale » dont F.O. vient de distribuer les paroles sous forme de tracts. Cortège prolétarien s'il en est ! Ces hommes au visage rude, aux vêtements solides, marchent en silence. Il pleut, le ciel est couleur de plomb. Des parapluies multicolores attestent la présence de nombreuses femmes, travailleuses et ménagères. Par endroits, les manifestants reprennent « Nous voulons les 40 heures » ou scandent sur l'air des lampions des propos que nous ne saurions reproduire ici sans risquer l'inculpation pour outrage au chef de l'Etat. Sur une pancarte, la caricature du général, gémissant « Je vous ai compris ! Aidez-moi » provoque les sourires et les plaisanteries. Dans la foule sur les bas-côtés, de jeunes hommes quêtent dans un drapeau rouge pour les ouvriers de chez Brau (St-Mars-en-Jaille) en grève totale depuis 10 jours.

Le champ de Mars se remplit. Devant la tribune les banderoles se rangent, variées, hétéroclites : « Nous voulons du travail », « Les 40 heures », « Démocratisation de l'enseignement », « Pas de déportation », « Implantation d'usines nouvelles », « Retraite à 60 ans », etc. A côté une banderole demande : « Pourquoi pas à Paris ? ».

Nous sommes bien plus de 50 000, sur le terre-plein et jusqu'au pont. Les hauts-parleurs diffusent des télégrammes de sympathie venus de partout en France. Puis le meeting commence.

Curieux orateurs. Les représentants syndicaux qui se succèdent à la tribune, vont redire inlassablement les mêmes formules lancées par Declercq de la C.F.T.C. : solidarité avec les licenciés, la Loire-Atlantique doit vivre, les travailleurs de toutes les porfessions l'exigent ». Inlassablement ils vont rappeler les promesses non tenues, les déclarations rassurantes de De Gaulle, Debré, Pompidou... et la réalité d'aujourd'hui. Les travailleurs connaissent tout cela, cette agitation fait partie dés tracts et des journaux qu'ils lisent tous les jours. Aujourd'hui, sont-ils venus par dizaines de milliers de tous les coins du département, pour entendre la même chose ? Qu'espèraient-ils de cette manifestation ? Ils écoutent silencieux et tendus. Les applaudissements sont peu nombreux et peu nourris et ils partent presque toujours de la tribune officielle. Ça et là des ouvriers hochent la tête au rappel de telle ou telle promesse. Et peu à peu l'attention se dilue.

Hebert de F.O. fait entendre un son de cloche un peu différent. Il affirme : « Le chômage n'est pas un phénomène naturel, c'est une des tares du régime capitaliste. » Puis il explique que parallèlement au chômage, l'offensive se développe contre la classe ouvrière et ses organisations : il cite le cas de Brissoneau, Sud Aviation, Brau, les traminots nantais, la loi anti-grève, la tentative d'embrigadeemnt de la jeunesse que représente les nouvelles maisons de Jeunes et il termine sur ces mots : « Nous assistons à l'instauration progrssive d'un Etat qui veut intégrer toutes les organisations ouvrières. Pour les conserver ou les reconquérir, il faudra nous battre et dans cette lutte, il ne faut pas compter sur une quelconque union sacrée, les travailleurs des villes et des champs ne doivent compter que sur eux-mêmes. » Mais c'est tout. Pas plus de propositions, de perspectives offertes à ceux qui sont venus là, que les autres orateurs.

La pluie s'est arrêtée, les manifestants piétinent dans les flaques d'eau. Le représentant des paysans expose longuement leurs revendications : la Loire-Atlantique est un département qui se meurt, les campagnes se dépeuplent, etc. Visiblement l'intérêt se disperse. Les revendications des paysans, des enseignants des étudiants vont d'ailleurs se superposer sans jamais se rejoindre et s'unir dans une perspective révolutionnaire. Le cadre réel de cette manifestation, c'est le cadre départemental, les orateurs dressent donc un bilan de faillite, bilan qui se veut accusateur pour le pouvoir, qui, à chaque pas frôle les questions d'ordre national comme les lois agricoles, la démocratisation de l'enseignement, le programme commun, et surtout les 40 heures. Mais à chaque pas aussi ces questions vitales pour les travailleurs des villes et des campagnes sont enfermées dans la cage étroite du département. C'est ainsi qu'abordant la question des 40 heures, Rousselot représentant la C.G.T. affirme : « Dans l'immédiat, il faut créer des emplois nouveaux en Loire-Atlantique : l'application des 40 heures dans les entreprises du département entraînerait la création de près de 30.000 emplois nouveaux. » Le même escamotage se renouvellera jusqu'à la fin. Les ouvriers attendent toujours les pieds dans l'eau. Le discours de Leroy, représentant les étudiants nantais, ne réussira pas à vaincre le sentiment de lassitude que donnent maintenant ces visages lourds. Les porteurs de banderoles se détachent avec leurs groupes pour constituer les repères du cortège qui va se former dans quelques instants. Sur toute la surface du Champ de Mars, une agitation confuse marque la fin du meeting alors que les orateurs haussent en vain le ton. Lorsque Corentin Calvez d'Antar (Donges), prend la parole au nom de la C.G.C. il se fait huer par ses camarades de travail qui savaient que, la veille, il avait proposé en plein C.E. un renforcement de la discipline à la raffinerie et refusé l'embauche de licenciés des Fonderies de Saint-Nazaire. La motion finale est « votée » alors que tout le monde est déjà en mouvement.

Maintenant, commence la manifestation proprement dite. Elle va durer trois quarts d'heure dans les principales rues de Nantes. L'immense cortège sombre, troué çà et là des taches claires des banderoles, va défiler dans une ville « morte ». Peu de monde sur le trottoir, peu de monde aux balcons et aux fenêtres. Les rideaux baissés des magasins et les nuages bas que pousse un vent froid et piquant contribueront à la solennité et à la tristesse de cette manifestation. C'est tout le prolétariat de Loire-Atlantique qui est là, donnant par sa rudesse et son nombre une étonnante impression de force. Un groupe se détache sur ce fonds sombre : les employés de commerce nantais, cols blancs et cravates impeccables des hommes, soufiers à hauts talons et ingénieux échafaudages des coiffures des femmes. Ils sont aujourd'hui à leur vraie place : aux côtés des prolétaires.

Tout au long du parcours pas un seul CRS, pas l'ombre d'un casque. Les importants renforts de CRS et gardes mobiles arrivés le matin, demeurent invisibles. Les « incidents » de la manifestation précédente ont servi de leçon aux autorités, qui ont préféré ne pas risquer de provoquer la fureur des travailleurs et ont jugé plus sage de laisser la responsabilité totale du service d'ordre aux organisateurs.

Il est 18 heures. Parvenu à la Petite Hollande, le cortège se disloque. C'est fini. Ils étaient près de 70.000 et malgré le vide des discours, ce qui ressort de cette journée, c'est la conscience de la force, des immenses possibilités de cette masse ouvrière qui détient la clé de son propre avenir, même si elle l'ignore encore elle-même.

Michèle TOURNY

VOIX OUVRIERE

S'adresse aux organisations ouvrières membres du Comité de Défense de l'Emploi

Camarades,

Il apparaît de plus en plus que l'avenir des travailleurs de la métallurgie de Saint-Nazaire est gravement menacé par les licenciements et par les réductions de salaire qui accompagnent les diminutions d'horaire, malgré les diverses et puissantes actions menées par les ouvriers et la population nazairienne.

Les licenciements ont été annoncés juste après la manifestation du 22 janvier, ce qui prouve bien qu'elle n'a pas suffi à faire reculer le patronat et le gouvernement. Par ailleurs, licenciements et réductions d'horaire sont intervenus juste après que Giscard d'Estaing ait annoncé les commandes de plusieurs gros navires par l'Union Soviétique. Il s'agit bien de la volonté délibérée de faire peser sur les travailleurs le poids de la réorganisation industrielle. La réunion de la Chambre syndicale de la construction navale n'a rien amené à part des désillusions. Et le Premier ministre n'a pas caché que, selon lui : « Chacun ne peut imaginer rester dans l'emploi qu'il occupe, au lieu où il se trouve. »

Conclusion : du travail nous en aurons peut-être, mais en allant en chercher ailleurs.

IL APPARAIT DONC EXCLU QUE LE PROBLEME PUISSE ENCORE ETRE RESOLU « A L'AMIABLE » ENTRE LES TRAVAILLEURS D'UNE PART, LE PATRONAT ET LE GOUVERNEMENT DE L'AUTRE.

La question est donc de savoir QUI VA FAIRE LES FRAIS DE LA SITUATION : LES PATRONS, OU LES TRAVAILLEURS ?

Les patrons ont encaissé les subventions gouvernementales équivalentes à ce qu'ils ont versé l'année dernière comme salaires. Ils nous ont fait faire le travail et ont empoché le profit correspondant, tout en ayant donc **notre travail** GRATUITEMENT **grâce à l'Etat.**

Si, au lieu de donner cette subvention aux patrons, l'Etat l'avait donné aux travailleurs pour leur assurer un salaire normal avec une semaine de 30 ou de 35 heures, il y aurait eu moins de profits pour les patrons mais il y aurait aujourd'hui du travail pour nous.

Mais aujourd'hui justement, à la question posée plus haut, une réponse nous est donnée par le patronat et le gouvernement : ils sont d'accord pour faire payer les travailleurs. Et pour cela ils utilisent la force, nous l'avons vu aux Fonderies, la force qu'ils appellent publique, parce que c'est contre le public qu'elle sert, la police et les C.R.S.

Et nous ne pouvons les contraindre, nous, à céder, qu'en répondant à la force par la force lorsqu'on s'en sert contre nous. **Et, sur ce terrain, les travailleurs sont les plus forts car ils sont les plus nombreux, à condition d'utiliser toute leur puissance et de ne pas se laisser diviser en menant des actions isolées ou d'arrière-garde, comme on l'a fait pour les travailleurs des Fonderies qu'on a laissé lutter seuls, ou comme la marche sur Nantes des seuls licenciés.**

IL NE S'AGIT PAS DE COMMETTRE DES ACTES IRREFLECHIS. MAIS IL NE S'AGIT PAS NON PLUS DE SE LAISSER FAIRE, d'accepter que des camarades soient licenciés, que d'autres partent avec une retraite insuffisante et que la majorité voit ses salaires amputés gravement par les diminution de la paye, due aux réductions d'horaires.

ET C'EST POURTANT CE QUI NOUS ATTEND, SI LES CHOSES CONTINUENT COMME ELLES SONT PARTIES. **Qui peut vraiment dire, en effet, que nous allons obtenir gain de cause avec les actions que nous menons actuellement ?** C'EST MAINTENANT QU'IL NOUS FAUT UNE SOLUTION, ET PAS DANS DEUX ANS OU DANS QUATRE ANS, car on ne vit pas **de promesses** et on mange tous les jours.

C'EST POURQUOI NOUS NOUS ADRESSONS A VOUS POUR VOUS PROPOSER D'ENGAGER LA LUTTE SUR UN AUTRE TERRAIN : EN ABANDONNANT LA POLITIQUE DE LA MAIN TENDUE AU PATRONAT ET EN PRENANT, NOUS TOUS QUI REPRESENTONS DES COURANTS ET DES ORGANISATIONS DE LA CLASSE OUVRIERE, NOS PROPRES RESPONSABILITES.

PUISQUE LE PATRONAT EST INCAPABLE DE GERER CONVENABLEMENT LA SOCIETE, en garantissant aux travailleurs le droit à l'existence, GERONS-LA A SA PLACE. Nous en sommes capables. Cet objectif fait partie d'à peu près tous nos pragmmes. Eh bien, que cela ne soit donc pas seulement l'objet de vœux pieux, **nous pouvons en faire la réalité aujourd'hui.**

LES PATRONS DISENT QUE LEURS AFFAIRES NE SONT PAS « RENTABLES ». A LEUR POINT DE VUE, PEUT-ETRE. MAIS LES TRAVAILLEURS, EUX, PEUVENT LES FAIRE FONCTIONNER DANS L'INTERET DE TOUTE LA POPULATION, EN ASSURANT DU TRAVAIL A TOUS, ET CELA DANS L'IMMEDIAT.

La nationalisation des Chantiers fera peut-être partie du programme d'un candidat à la succession de de Gaulle. Mais, d'une part, c'est pour dans deux ans. D'autre part, personne n'a encore inscrit cela à son programme et la nationalisation ne serait pas une solution véritable. (Voir les problèmes des Charbonnages, les compressions de personnel aux P.T.T., à la S.N.C.F., dans les hôpitaux, ...et leurs salaires.)

La gestion par les travailleurs serait une solution. ET UNE SOLUTION IMMEDIATE.

Il y a dans le monde DES PAYS, l'U.R.S.S., la Chine, Cuba, les pays dits sous-développés, les pays de « démocraties populaires » QUI NE DEMANDENT QU'A ACHETER LA PRODUCTION DES CHANTIERS et des autres entreprises de la région. Ils ne peuvent manquer, de plus, DE SOUTENIR LES TRAVAILLEURS DE SAINT-NAZAIRE dans leur lutte pour la vie, comme ils le font pour d'autres. **Les travailleurs,** eux, **leur offriront,** comme à tous ceux qui en voudront, **le fruit de leur travail,** SANS CONDITION ECONOMIQUE OU POLITIQUE, SANS ARRIERE-PENSEE IMPERIALISTE et, qui plus est, sans les superprofits des MONOPOLES QUI PREFERENT PRODUIRE MOINS, POUR GAGNER PLUS.

TECHNIQUEMENT, CETTE GESTION PAR LES TRAVAILLEURS EST POSSIBLE CAR TOUS, DU MANŒUVRE AU CADRE TECHNIQUE, NOUS SOMMES CONCERNES DE LA MEME FAÇON. LE SEUL INUTILE DANS LA PRODUCTION, C'EST LE PATRON !

Cela ne serait pas légal ? C'est une affaire de rapports de forces. Les syndicats ne sont devenus légaux que lorsque les travailleurs ont été assez forts pour le faire admettre ; les 40 heures ne sont devenues « légales » qu'après juin 1936.

Aussi nous vous proposons, dans un premier temps, d'organiser l'élection par tous les travailleurs des Chantiers de l'Atlantique et des entreprises métallurgiques de la région nazairienne, d'un COMITE DE GESTION, sur la base d'un représentant par fraction de cent travailleurs. Ces représentants seront révocables à tout instant par ceux qui les auront élus. Les différentes organisations ouvrières auront voix consultative au sein de ce comité, mais seul le comité élu prendra les décisions. Ce comité serait la meilleure des garanties contre toute rupture de l'unité par telle ou telle organisation recherchant un intérêt particulier étranger à la majorité des travailleurs. CE COMITE ASSURERAIT LA RESPONSABILITE DE LA GESTION et dans cette voie il n'y a aucun obstacle qui ne pourrait être réglé car les travailleurs nazairiens bénéficieront du soutien matériel et moral de tout le pays.

Evidemment, ce n'est pas en écrivant au Président de la République que nous pourrons faire accepter par le patronat et le gouvernement, la gestion des Chantiers de l'Atlantique par les travailleurs.

Mais ce n'est pas non plus par de telles suppliques que nous obtiendrons la réintégration des licenciés et le maintien de nos salaires.

Car pour ne prendre que ces deux seules revendications pourtant minimum et vitales : **réintégration des licenciés et maintien intégral de la paye** avec un horaire fonction du travail, c'est-à-dire 40 heures (ou 35 ou 30), **nous ne pourrons pas aboutir sur le seul plan nazairien.**

Le gouvernement et le patronat savent fort bien que **s'ils cédaient,** ne serait-ce que **sur les 40 heures** sans diminution de la paye et **sans aucun licenciement, ce serait le prélude à l'extension de cette revendication à tout le pays. ET CETTE REVENDICATION, LE PATRONAT NE L'ACCEPTERA QUE CONTRAINT.**

C'est donc par une lutte, à l'échelle du pays, pour les 40 heures, que nous pourrons, nous, à Saint-Nazaire, obtenir satisfaction.

Mais puisqu'une lutte générale doit bien commencer quelque part, C'EST A PARIS QU'IL FAUT ALLER MANIFESTER. C'EST A PARIS QUE SIEGENT LE GOUVERNEMENT ET LES BASTILLES DE LA FINANCE. C'EST LA QU'IL FAUT FRAPPER POUR SE FAIRE CRAINDRE. Et pour la bourgeoisie aussi, la crainte est le commencement de la sagesse. C'est à Paris que nous pourrons rallier à notre lutte tous les travailleurs du pays, et, en premier lieu, ceux de la région parisienne.

C'EST POURQUOI NOUS VOUS PROPOSONS D'ORGANISER UNE **MARCHE SUR PARIS** DE TOUS LES METALLURGISTES DE SAINT-NAZAIRE ET DE LA REGION.

C'est difficile ? Oui. Mais c'est loin d'être impossible. L'année dernière les mineurs ont menacé de le faire et le gouvernement a tremblé. Mais il ne s'agit pas de faire ce qu'ils ont finalement fait : un convoi spectaculaire sur la route qui s'est dispersé aux portes de Paris, pour se retrouver au Champ de Mars à quelques centaines, en début d'après-midi, alors que tous les ouvriers parisiens étaient au travail.

Ce qu'il faut faire, c'est une manifestation **dans Paris !** Sur la route on peut s'en dispenser.

SI DIX MILLE METALLOS NAZAIRIENS ET LEUR FAMILLE ARRIVENT A PARIS UN JOUR DE SEMAINE, PAR BOULOGNE-BILLANCOURT, A 17 H. 30, A LA SORTIE DES USINES RENAULT, CE SONT DES DIZAINES DE MILLIERS DE TRAVAILLEURS QUI SE JOINDRONT A EUX, AU DEPART ET EN COURS DE ROUTE, POUR ALLER A L'ELYSEE ET AU PARLEMENT EXIGER LES 40 HEURES POUR TOUS. Nul doute alors que gouvernement et patronat ne redoutent de braver le courroux des travailleurs et ne prennent pas le risque de revivre une seconde expérience encore plus démonstrative car ce ne sont pas seulement les travailleurs de Saint-Nazaire, mais ceux de Lorraine, de Trieux, de Denain et de toutes les régions de France où se pose le même problème qui pourraient se donner rendez-vous à Paris.

Les travailleurs de Saint-Nazaire ne sont pas prêts à se laisser faire, ils le montrent tous les jours, **il serait coupable** de la part de ceux en qui ils mettent leur confiance **de ne pas organiser des actions susceptibles d'amener des résultats tangibles.**

CE N'EST PAS PAR DES COMPROMISSIONS QUE NOUS AVONS OBTENU GAIN DE CAUSE EN 1955.

Les actions menées jusqu'à présent ont abouti à faire connaître à l'ensemble du pays la situation des travailleurs de Saint-Nazaire, mais elles n'ont pas fait reculer d'un pouce le patronat et le gouvernement. CONTINUER SUR CE TERRAIN, C'EST ACCEPTER LA DEFAITE.

Vous avez la confiance des travailleurs, mais si vous n'avez pas de perspectives, si vous n'envisagez pas de solutions applicables par les travailleurs eux-mêmes, si vous n'avez pas un plan à opposer à celui du patronat, c'est les travailleurs que vous démoraliserez, préparant ainsi leur ruine et la vôtre.

Nous ne devons pas craindre que des initiatives hardies coupent les métallurgistes de Saint-Nazaire des autres classes sociales, car les paysans, par exemple, **nous ont montré bien des fois et nous montrent tous les jours qu'ils ne reculaient pas devant les actions résolues. Ce n'est qu'en démontrant qu'elle est capable d'apporter et d'imposer des solutions véritables, que la classe ouvrière pourra rassembler toute la population dans la lutte pour le droit à l'existence.**

Au contraire, en acceptant la défaite par des démonstrations platoniques, les travailleurs ne peuvent que s'isoler des autres catégories sociales qui tenteront alors de rechercher des solutions individuelles ou même, pire, anti-ouvrières.

Voilà donc, camarades, les actions que nous vous proposons d'organiser.

Pour leur part, les militants et sympathisants de « Voix Ouvrière » sont prêts à prendre leurs responsabilités, à participer tant à l'organisation de la marche sur Paris qu'à celle de la gestion démocratique des industries métallurgiques nazairiennes par les travailleurs et, au besoin, à prendre sur eux la majeure partie des problèmes techniques si ceux-ci vous paraissent être les principales difficultés.

En espérant, de votre part, une réponse favorable aux intérêts vitaux des travailleurs nazairiens et de toute la population laborieuse du pays, recevez, camarades, nos salutations socialistes.

ECHOS DES ENTREPRISES

LES « échos » publiés dans cette rubrique sont extraits des bulletins « Voix Ouvrière » qui paraissent régulièrement dans un certain nombre de grandes entreprises de la région parisienne et des autres centres industriels importants.

En effet, le présent périodique représente l'élargissement de l'activité que des militants ouvriers mènent dans leurs entreprises au moyen de ces bulletins, depuis plusieurs années déjà en certains endroits.

La dégénérescence des partis dits ouvriers, la sclérose des appareils syndicaux se manifestent en premier lieu dans leurs tracts et leurs journaux d'entreprise ou d'atelier, tracts et journaux qui n'expriment plus depuis longtemps ni les préoccupations, ni les sentiments, ni les intérêts des travailleurs.

C'est pourquoi, fin 1956 — alors que sur les ordres d'un Premier ministre « socialiste » les avions français bombardaient Port-Saïd, alors qu'aux applaudissements du parti « communiste » français les tanks russes écrasaient l'insurrection hongroise, alors que le premier avec la complicité du second envoyait les jeunes travailleurs français se battre en Algérie — parurent les premiers bulletins « Voix Ouvrière », simples feuilles polycopiées recto verso, destinées à faire entendre dans les usines la voix des ouvriers révolutionnaires.

Depuis, le nombre de ces bulletins n'a cessé de croître. Leur présentation est toujours la même : au recto, un éditorial commun — pour l'essentiel celui du présent journal —, au verso, des échos locaux se rapportant à chaque entreprise et commentant les faits majeurs de la vie de l'usine, dénonçant l'exploitation quotidienne et ses agents directs ou indirects, analysant et critiquant d'un point de vue révolutionnaire la tactique des centrales syndicales.

Ces bulletins paraissent tous les quinze jours, certains depuis plusieurs années, d'autres depuis quelques mois à peine, et tous ont rencontré, malgré l'opposition souvent violente des bureaucraties syndicales et politiques, un accueil favorable auprès des travailleurs qui peuvent ainsi connaître et vérifier les idées révolutionnaires sur les problèmes concrets qui se posent à eux journellement à l'atelier ou au bureau.

C'est pourquoi ces bulletins doivent se multiplier et paraître dans de nouveaux secteurs : partout où des prolétaires sont soumis à l'exploitation du capital. Expression d'une tendance révolutionnaire au sein du mouvement ouvrier, les bulletins « Voix Ouvrière » sont ouverts à tous les militants qui se réclament de la lutte des classes, à tous les travailleurs conscients.

RÉGIE RENAULT (Billancourt)

ELLES FONT TROIS PETITS TOURS...

D'après « Le Clou » bulletin CGT paraissant irrégulièrement au département 37, l'assemblée des syndiqués a tenu (O combien) à adopter la résolution suivante : « elle rappelle qu'elle condamne toute activité ou travail dans l'ombre qui consisterait à former une fraction dans la section syndicale, qu'elle condamne également dans ses rangs tout soutien au journal : « Voix Ouvrière ».

Ce n'est pas la première fois que des mesures discriminatoires sont prises contre « Voix Ouvrière ».

C'est qu'en fait certains militants qui sympathisent avec les idées de V.O., par leur travail syndical, ouvrent des perspectives de lutte qui font leur chemin auprès des ouvriers et qui commencent à gagner l'adhésion de nombreux syndiqués. En face de la direction du syndicat qui diversifie les revendications et éparpille les luttes, V.O. propose l'unification des revendications et la généralisation de l'action. Et même le militant d'atelier qui n'est pas toujours heureux de s'entendre dire ses quatre vérités est de plus en plus obligé de reconnaître que V.O. a souvent raison. Etat d'esprit dangereux pour les gens qui se sont nommés dirigeants du syndicat.

Mais ces attaques dirigées contre V.O. sont en fait des attaques dirigées contre les travailleurs. Les ouvriers du 37 ont renoncé à alimenter les communiqués par des débrayages partiels. Alors l'appareil réagit, à sa manière. Chacun sait que les militants « condamnés » sont à l'origine d'une proposition qui, en son temps, avait été approuvée à l'unanimité de la Commission Exécutive du syndicat : organisation d'une manifestation de tous les outilleurs avec perspective d'organiser une action générale de toute l'usine. En reprochant à certains militants d'avoir eu cette idée et en les faisant condamner par d'autres qui l'avaient approuvée, les dirigeants du syndicat manœuvrent pour imposer leur tactique : les débrayages de la démoralisation.

Si nous ne voulons pas être éternellement victimes de ces machinations, il faudra bien trouver parmi nous quelques dizaines de militants honnêtes pour redonner à l'action syndicale son véritable caractère.

(Extrait de la V.O. n° 173, RNUR départ. 37).

LES INSUPPORTABLES

Il a fallu que nos camarades espagnols se mettent en grève pour qu'un certain contremaître du département 70 se mette un peu en sourdine. Que s'imaginait-il ? Que nous allions supporter ses brimades sans réagir ? Cette réaction était nécessaire pour le ramener au calme. Lui qui ne pensait qu'à augmenter notre rythme de travail. Lui qui était toujours prêt, soi-disant, à nous montrer par lui-même qu'il était capable de « faire les temps ». Mais cela ne nous impressionnait pas du tout, s'il voulait vraiment prendre les manivelles, il les aurait prises toute la journée avec nous et non pas cinq minutes par jour ! Mais il est évident que ce qu'il cherchait c'était à se faire bien voir de la Direction, en nous faisant « cravacher ». Pour cette fois c'est raté, car bien que la Direction ne désapprouve pas ses gardes-chiourmes elle ne tient pas à risquer des ennuis par l'attitude de ces individus. Ainsi depuis cette réaction de nos camarades, on nous laisse un peu tranquilles. A défaut d'avoir compris, ce chefaillon fait au moins attention à ce qu'il dit et fait envers nous.

Mais ne nous faisons pas d'illusions, même avec un autre chef le problème des temps ne serait pas résolu pour autant. Pour travailler « tranquilles », c'est imposer la suppression du travail au rendement qu'il nous faudra faire. C'est un problème qui intéresse tout le département et tous les secteurs de l'usine qui travaillent au rendement.

(Extrait du n° 137 de la V.O. R.N.U.R. Bat C).

LA CHASSE A L'HOMME

Après la chasse à l'homme dans les vestiaires, ces messieurs de la volante — qui décidément y prennent goût — ont trouvé un nouveau terrain pour leurs exploits sportifs : ils sévissent maintenant autour des appareils à boissons.

Il paraît que nous ne devons pas consommer sur place, mais trinballer à travers les ateliers jusqu'à notre place les gobelets brûlants en plastique mou.

Mais alors, une question : à quoi servent les boites posées devant chaque appareil où nous sommes invités à déposer nos gobelets vides ? Est-ce à dire que nous devons revenir pour y jeter ceux-ci, une fois notre boisson consommée ?

(Extrait du n° 86 de la V.O. R.N.U.R. U5)

UNE « VICIEUSE »

Une pauvre gamine de 17 ans, apprentie au Service dactylographique, après une dure journée sous la férule du dragon qui y règne, ne retrouvait chez elle qu'un semblant de foyer, sans affection. Elle a cru pouvoir échapper à cette vie sans joie en fuyant

Vite retrouvée et ramenée au bercail, elle s'est candidement présentée à son travail sur les assurances de sa patronne qu'elle « passerait l'éponge ».

Mais notre parangon de vertu, entre temps, s'était ravisée ; elle fit congédier la jeune fille prétextant que c'était une « petite vicieuse » qui donnerait le mauvais exemple.

Qu'une quelconque princesse Irène se trouve en désaccord avec sa royale famille, qu'elle fuie pour ébaucher une idylle (princière), et la presse s'émeut, le gouvernement délibère, la famille est « déchirée ». Puis « l'amour triomphe » sous les applaudissements de la presse et les acclamations de la foule des sujets (mis en condition).

...Mais qu'une petite fille de 17 ans, lasse de sa vie pénible, ait essayé de s'en aller vers ce qu'elle croyait être mieux, alors pas de pitié : comme elle n'est héritière ni d'une fortune, ni d'une couronne, elle ne peut être qu'une vicieuse, voyons ! Et certains se chargent de l'enfoncer un peu plus dans cette vie de « vice » qu'elle voulait justement fuir.

(Extrait du N° 166 de la « V.O. » R.N.U.R. Bureaux.)

UNE SOLUTION POUR TOUS : LES 5 × 8

Au Dt 52, les équipes ont été supprimées ; les tuyauteurs font désormais la normale, certains, en surnombre, ont été mutés. Le travail en équipe, avec ses inconvénients, nous laissait malgré tout un certain nombre d'heures à passer en dehors de l'usine, alors que maintenant c'est véritablement la prison.

La direction organise les horaires selon ses intérêts. Mais c'est à nous de lui imposer un horaire maximum qui nous donne le temps de vivre : les 40 h. et les deux dimanches.

(Extrait du n° 64 de la V.O. R.N.U.R. Entretien)

PRENDRE LE TEMPS DE VIVRE

Depuis le début de l'année, plusieurs ouvriers sont morts avant l'âge de la retraite. La cadence est particulièrement forte en ce moment mais nous voyons tout de même d'un bout de l'année à rades disparaître, certains un peu l'autre bon nombre de nos camarades avant 65 ans, les autres un peu après.

Le principe de la retraite est une ignominie, on utilise un individu au maximum pour le rejeter lorsqu'on estime ne plus pouvoir s'en servir, tel un citron pressuré. On estime actuellement qu'à 65 ans un homme est fini. Pourtant, à 73 ans, un de Gaulle voyage encore à travers la France et à l'étranger, il gère les intérêts de sa classe, celle de nos exploiteurs.

Un bourgeois à 65 ans n'est pas un homme fini parce qu'il n'a pas eu dans sa vie que le travail.

Si nous ne voulons pas arriver au bout du rouleau à 65 ans, c'est d'abord en luttant pour des loisirs et les moyens de les organiser que nous le pourrons.

(Extrait du n° 96 de la V.O. R.N.U.R. Dpt 18)

SNECMA (Paris XIII)

LES FAUTEURS DE MISERE

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de ce problème dans notre dernier numéro, A l'usine, il arrive qu'un ouvrier fasse ce que les patrons appellent une « faute professionnelle ». Qui n'en fait pas ? Il n'y a que ceux qui ne travaillent pas qui ne risquent rien !

Mais ce qui est grave, c'est qu'à chaque fois la Direction menace et applique des sanctions aux ouvriers. En général, personne n'est épargné, même des gens ayant un coefficient relativement élevé se voient infliger des sanctions de ce genre : « Déclassement avec paie diminuée pendant un mois ». En attendant, cette affaire nous regarde tous, un déclassement même d'un mois est illégal, et inadmissible. De plus notre salaire n'a pas à être diminué, car cela, c'est ni plus ni moins, que le rétablissement du système des amendes et la Direction fait plus qu'outrepasser ses droits !

Pas de sanctions, ni de déclassements ! Pour nous, il n'a pas de « faute professionnelle ». Il y a un système d'exploitation de l'homme par l'homme, où les prétextes les plus hypocrites sont invoqués pour faire retomber sur les travailleurs LES FAUTES des tenants du système capitaliste.

(Extrait du n° 29 de la V. O. SNECMA).

FRANCO DE PORT

Dans deux ans, toutes les usines SNECMA doivent se retrouver à Corbeil. Tout a été prévu pour cela : crédits, locaux, etc., etc., tout sauf une chose : nous.

Pas un mot là-dessus, il semble que l'usine soit entièrement automatique et que pas un seul travailleur ne soit concerné par ce déplacement. Et pourtant !

Corbeil, ce n'est pas Pampelune, d'accord, mais c'est quand même 20 kms plus loin, avec tout ce que cela représente de temps de déplacement en plus, de fatigues et d'argent dépensés dans les transports.

Que la direction trouve son compte dans ce regroupement, c'est certain, mais cela ne doit pas se faire à notre détriment. Comme elle organise dans ses projets le déplacement du matériel, il faut que, à plus forte raison, elle organise notre transport, à ses frais, le temps perdu étant considéré comme heures de travail.

S'il lui faut un précédent pour cela, rappelons-lui que les travailleurs du Centre de Recherches à Saclay commencent leur journée en prenant le bus mis à leur disposition. Mais rappelons-nous que si nous ne nous organisons pas pour l'imposer, ce n'est pas ce précédent-là qui fera réfléchir la direction.

(Extrait du n° 29 de la V.O. SNECMA)

AIR FRANCE (Orly Nord)

SEMAINE REVENDICATIVE OU QUINZAINE PUBLICITAIRE

Nous venons de vivre à Air France une semaine revendicative des jeunes qui entrera sûrement dans l'histoire. La Direction a tremblé, le gouvernement s'est ému et, nul doute que tous nos jeunes camarades ne voient satisfaites, très prochainement, toutes leurs revendications. Les réunions ont succédé aux actions et les actions aux réunions. Mais tout cela c'était bien entendu dans le crâne d'un responsable cégétiste qui rêvait tout éveillé et peut-être aussi dans un quelconque comunqué à venir. Parce qu'en fait d'action revendicative, il n'y en eut point : aux réunions, personne ne vint ou presque, soit que les jeunes ne se sentent pas concernés, soit que les gens chargés de les organiser, cela s'est vu, les aient complètement oubliés.

Dans le cas de cette semaine, la guerre du communiqué n'a pas fait de victime, mais quand on nous engage dans des mouvements tournants ou sans issues, au lieu de faire ce qu'il faut pour réussir il y en a toujours.

(Extrait du n° 29 de la V. O. « Air France »).

UN BEL AVENIR DERRIERE SOI

A DM-LQ, au cours des dernières semaines, de nombreux jeunes de Vilgenis ont rendu leur fiche d'orientation et de carrière vierge de tous signes. Aussitôt, la direction de LQ a convoqué ces jeunes pour avoir des explications sur ce geste qui semblait être de révolte.

Oui, tous ces jeunes ont refusé de répondre parce qu'ils ont été bernés, trompés sciemment par la direction lors de leur engagement à Vilgenis.

A tous ces jeunes, on leur fait miroiter une carrière brillante lorsqu'ils arrivent à Orly pour travailler ; ils se rendent vite compte de ce qui les attend. La « caisse à clous » pour de longues, très longues années. Les possibilités d'être un jour mécano-navigant, agent d'opérations ou bien simplement CAT III sont très réduites, voire même inexistantes, car, après avoir passé les cinq années de contrat plus le temps du service militaire, de nouveaux problèmes se sont posés, problèmes qui les lient chaque jour davantage au sort que leur a tracé la direction — un esclavage moderne qui fait de l'homme un robot.

C'est justement parce que ces jeunes ne veulent pas devenir des robots qu'ils se révoltent.

(Eextrait du n° 39 de la V.O. Air-France)

CITROËN (Région parisienne)

NE NOUS LAISSONS PAS DIVISER

En bout de chaîne de montage ID/DS à Balard, les vérificateurs et vérificatrices ont parfois des retenues sur leur salaire, lorsque dans la quinzaine, à plusieurs reprises, ils ont laissé passer des ID ayant des éléments DS ou inversement. Cette retenue est faite sur la prime dite de « responsabilité » qui atteint 15 F environ.

Mais ce travail de contrôle, doit être fait en un temps record, sans prendre plus d'une minute par voiture.

Mais lorsqu'une voiture est destinée à une personnalité quelconque, c'est alors un vrai remue-ménage, et c'est à trois ou quatre chefs que revient « l'honneur » de vérifier ladite voiture, et ceci pendant plusieurs minutes !

Lorsque nous avons des retenues sur notre paie, nous ne devons pas, comme cela arrive parfois nous en prendre aux monteurs de la chaîne qui se sont trompés. Le véritable responsable : c'est le patron. Une bonne solution serait d'augmenter le nombre des contrôleurs pour que nous puissions avoir le temps de faire le travail.

Une autre solution serait que la totalité des gars sur la chaîne se cotisent pour compenser les pertes de salaires des vérificateurs. A ce moment là, tout le monde s'en moquerait puisque personne n'aurait plus de diminution sur la paie. Il n'y aurait que Citroën qui serait obligé de passer en retouche la presque totalité de ses voitures. Mais à lui de compter.

(Extrait du n° 166 de la V.O. Citroën).

PERMANENCE :

Tous les SAMEDIS de 16 h à 20 h
29, rue Château-Landon
— PARIS (X^e) —

FERMETURE ÉCLAIR PETIT-QUEVILLY

LE C. E. FAIT DU SOCIAL...

Le Comité d'entreprise tenterait, actuellement, de faire « pression » sur la Direction pour que celle-ci se sépare de certains cadres improductifs et coûteux pour l'entreprise.

Que s'imaginent ces camarades ? Le genre fils à papa improductifs qui se trouvent dans la Direction est un genre assez choyé, donc pas question que la Direction s'en sépare même si elle ne peut les employer qu'à titre d'ornements. De plus, il ne faudrait surtout pas croire que les sommes ainsi économisées seraient d'un quelconque profit pour nous. Elles iraient tout simplement grossir ceux de nos exploiteurs.

Enfin, ce serait priver un salarié de son revenu et cela, ce sont d'autres salariés qui le demandent. Quels que soient les reproches que nous ayons à faire à ce genre de fils à papa, c'est à nous, et à nous seuls, par notre attitude, de sanctionner la leur et, en aucun cas, nous ne devons avoir recours à la Direction pour régler nos problèmes.

Mais, puisque nos camarades du C.E. tentent, de la façon la plus simple, comme toujours, de se soi-disant défendre nos intérêts, pourquoi n'exigent-ils pas que nous ayons des conditions de travail humaines et des salaires nous permettant de vivre décemment ? Il est évidemment plus facile de brailler qu'un individu gagne trop pour ce qu'il fait que d'imposer que ceux qui ne gagnent pas assez aient leur dû.

Si nos camarades du C.E. se font eux des illusions, nous, nous n'avons pas à en avoir et nous savons très bien que ce n'est pas par les « parlottes » des gens du C.E. que nous obtiendrons satisfaction à nos revendications et que ce ne sera pas sur ce genre d'individus qu'il nous faudra compter pour organiser nos luttes.

Tout ce que nous pouvons souhaiter à « ces représentants ouvriers », c'est un peu plus de bon sens, de dignité et de courage et aussi un peu moins de brume autour de leurs activités

(Extrait du n° 62 de la V.O. Fermeture Eclair)

S M P A

(Montoir-de-Bretagne)

IL PLEUT, IL PLEUT...

Les dernières pluies nous ont montré la parfaite étanchéité du garage à vélos. Chacun essaie de placer son engin « entre » les gouttes en faisant attention de ne pas se mouiller les pieds.

Que cette construction dépareille « notre magnifique usine » cela n'empêche pas le patron de dormir puisque secs ou mouillés nous sortons la production.

(Extrait du n° 13 de la V.O. S.M.P.A.)

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

(Saint-Nazaire)

ET MAINTENANT ?

Après les manifestations du 22 janvier et du 19 février en Loire-Atlantique et tous les mouvements disséminés dans le pays, nos centrales syndicales prennent les devants et préparent (mais de quelle façon) des mouvements nationaux de toute la métallurgie pour le retour aux 40 h. et la retraite à 60 ans. Ce n'est pas seulement la métallurgie qui est intéressée par ces revendications, mais l'ensemble des travailleurs du pays et il ne serait pas plus difficile d'organiser la lutte avec (35 h. par semaine, retraite à eux pour obtenir beaucoup plus 55 ans, salaire mensuel garanti, etc. ! Toutes ces revendications ne peuvent être obtenues que par un mouvement national de tous les travailleurs.

Camarades, nos syndicats — soi-disant démocratiques — doivent suivre les ordres de la base. Faisons donc circuler des pétitions, avec nos principales revendications de lutte et envoyons-les à chaque Fédération. Et si elles n'en tiennent pas compte, alors organisons-nous sans elles.

(Extrait du n° 96 de la V.O. Chantiers de l'Atlantique)

A PROPOS D'UNE MISE AU POINT

A la suite d'une récente déclaration de « Voix Ouvrière », suivie d'une fausse interprétation de la part d'un journal régional, l'union locale C.G.T., dans une prétendue « mise au point », se couvre de ridicule. Ainsi, pour la C.G.T., souhaiter que la lutte des travailleurs s'élargisse à l'échelon national c'est, paraît-il, faire le jeu du patronat et entraver l'action ouvrière... singulière conception de la lutte de classe, on en conviendra.

(Extrait du n° 96 de la V.O. Chantiers de l'Atlantique)

BERLIET

(Lyon)

LES TACHES DE L'HEURE

Aux revendications posées lors du dernier C.C.E., comme il fallait s'y attendre, Berliet a répondu par la négative. Il n'est pas question qu'il accorde de son plein gré une augmentation générale des salaires, pas plus que l'avancement de l'âge de la retraite qui n'engagerait d'ailleurs pas que lui seul, mais l'ensemble du patronat français.

Nous savons bien que les patrons ne cèdent que contraints. Mais il est une chose à laquelle nous devons réfléchir : les patrons licencient ou menacent de licencier, dans certaines régions ou certaines branches d'industrie. Nous nous souvenons tous de Neyrpic. Maintenant, c'est à Saint-Nazaire que les patrons prétendent priver nos camarades de leur gagne-pain. La combativité de ceux-ci ne peut pas être mise en cause. Mais c'est précisément parce que nous sommes dans une position privilégiée par rapport à eux, que c'est à nous que revient le rôle de frapper. C'est là où les patrons ont besoin de nous qu'il faut le faire, et non attendre pour se laisser acculer à des luttes de défensive.

Berliet a besoin de nous. Sa production augmente. Et Berliet joue le rôle d'entreprise-pilote pour notre région. Il est certain qu'une action résolue de notre part ne laisserait pas indifférents les travailleurs de la région lyonnaise.

Mais comment expliquer qu'aucun journal ou tract syndical ne nous parle de la lutte de nos camarades de Saint-Nazaire ? Si ce n'est pas le syndicat qui organise l'information des travailleurs, qui le fera, à part la presse et la radio bourgeoises ? Et nous savons comment ces derniers s'en chargent...

Il est important de nous informer, il est important de comprendre qu'une lutte victorieuse se mène là où nous sommes en position de force vis-à-vis des patrons. Plutôt que de quémander une prime de vacances, notre dignité de travailleurs commande que nous montrions notre solidarité avec nos camarades bretons.

Et la véritable solidarité consiste à lutter tous ensemble car le problème de tous les travailleurs français à l'heure actuelle, c'est celui de la garantie de l'emploi et du salaire, cela quels que soient les hauts et les bas de la production, et la grosseur des carnets de commandes. C'est aussi notre problème, car pour peu que l'on nous parle de réduction d'horaire, vu la maigreur de nos salaires, nous prendrions cela comme une catastrophe, alors qu'en France, en 1964, nous ne devrions plus en être depuis longtemps à des semaines de 45 ou 50 heures!

Garantir notre salaire avec son augmentation substantielle, indépendamment des profits capitalistes, tels doivent être les objectifs de nos luttes.

(Extrait du n° 54 de la V.O. Berliet)

HOSPICES CIVILS DE LYON

QUEL PLAISIR D'ETRE JEUNE !

On arrive à l'hôpital, avec une belle confiance dans l'avenir et le sentiment d'accomplir sa vocation D'ailleurs, l'école, la presse, les chefs, ne se privent pas de discours sur notre « esprit de sacrifice » notre « abnégation » et blabla-bla et bla bla bla.

Et puis très vite, on en revient! Une semaine interminable en bureau ou en pavillon, des salles surchargées, l'impossibilité de donner à chaque malade l'attention qu'il faudrait, tout cela nous révolte les premiers temps. Et l'amour-propre aussi en prend un coup. Les femmes que des chefs traitent comme du bétail, les employés de bureau qui servent de garçons de course, tout cela n'était pas prévu au programme, non plus que les mesures diplomatiques à employer envers des « Messieurs » dont dépendent bien souvent nos conditions de travail ou l'octroi d'une prime qui sert avant tout de carotte pour obtenir notre docilité et notre « zèle ». Sans compter que l'auxiliariat, avec tous ses inconvénients, est bien souvent, le sort des débutants.

Mais petit à petit, on fait de nous des machines bien réglées, résignées, et l'on essaye de nous imprégner d'une mentalité de mesquinerie et de bassesse, de faire de nous des concurrents de la course à l'avancement, à la prime ou aux faveurs de la cheftaine. Nous devenons des élèves, sinon des esclaves, au lieu de femmes et d'hommes libres.

Pourtant, c'est lorsque nous sommes jeunes et révoltés que nous avons raison. Le jour où les hôpitaux seront au service de la santé de tous les travailleurs, et ne seront plus des services de dépannage pour les machines à produire, alors nous n'aurons plus besoin de ces chefs qui, au prix de combien de reptations sont soi-disant « arrivés » soi-disant nos « supérieurs ». Aussi, tant que nous le pouvons, nous ne devons pas accepter d'être méprisés et nous devons conserver notre indépendance d'esprit et notre jeunesse.

(Extrait du n° 10 de la V.O., H. C. de Lyon).

QUAIS ET DOCKS (Marseille)

SAVOIR OU L'ON VA

Depuis trois semaines déjà nous sommes engagés dans un mouvement revendicatif organisé par la C.G.T. Il s'agit pour nous d'obtenir un salaire de base de 3.000 AF. En effet, et cela est une conséquence des heures supplémentaires, notre salaire est demeuré ridiculement bas, malgré le mouvement que nous avons mené en 62. La plupart d'entre nous essaient de s'en sortir en faisant des heures supplémentaires ou bien en s'embauchant à l'extérieur, après le travail. Ce qui fait que les journées de 12 et même de 14 heures sont courantes sur les quais.

La forme d'action qui nous a été proposée, à savoir grève du rendement et des heures supplémentaires s'est avérée insuffisante pour faire céder les patrons pour deux raisons : d'une part, parce que la grève du rendement n'est efficace que faite à 100 %.

et, d'autre part, parce que les patrons s'arrangent pour pallier cette grève en faisant appel lorsque l'occasion s'en présente à des postulants permanents. Par exemple, au poste 155, vendredi dernier, un bateau anglais devait lever l'ancre le lendemain. L'équipe qui le déchargeait a quitté le travail à 18 h. 30 comme d'habitude. La SOMEDAN a fait alors appel à des postulants pour terminer le travail, torpillant ainsi la grève du rendement de nos camarades.

Dans ces conditions, la lutte engagée est particulièrement difficile et les patrons comptent sur notre découragement à la longue. Si nous ne réagissons pas, notre mouvement périclitera rapidement sans que nous soyons arrivés à arracher notre augmentation ou bien en ayant arraché une pacotille que la C.G.T. nous présentera comme une « victoire ».

(Extraits du n° 17 de la V.O. Quais et Docks)

CABLES DE LYON (Lyon)

CAMPAGNE POUR LE COMMUNIQUE ?

L'USTM-CGT se déclare prête à mener une campagne « ample et vigoureuse », pour assurer la satisfaction des revendications, et à préparer une conférence nationale.

Une telle initiative serait excellente si elle marquait le départ d'une généralisation des luttes et l'abandon de la tactique qui consiste à envoyer les travailleurs à la bataille en ordre dispersé avec des mots d'ordre qui n'aboutissent qu'à accentuer les divisions entre les catégories.

Nous serions agréablement surpris si tel était le cas.

L'exemple de la « semaine d'action » qu'ont connue nos camarades des hospices civils, action qui s'est bornée à une campagne d'information ne permet guère d'illusions.

De toutes façons, si des initiatives sont prises sur le plan de la boîte, si de larges réunions sont organisées, il est souhaitable que le maximum d'entre nous, s'y rendent et disent leur mot.

Les travailleurs des Câbles ne manqueront pas d'intervenir auprès de leurs délégués et responsables syndicaux pour qu'elles se tiennent rapidement et avec le maximum de démocratie.

(Extrait du n° 87 de la V.O. « Câbles de Lyon »)

C.A.F.L. (Saint-Chamond)

« SOLIDARITE DE CLASSE »

Dans la soi-disant démocratie où nous vivons, une personnalité du régime clamait très haut que la liberté du citoyen était une chose sacrée.

Dans notre département, vous allez en juger vous-mêmes, chers camarades.

Quand un ouvrier quitte son emploi pour une raison quelconque et que cet ouvrier est un syndicaliste qui défend son pain et celui de ses camarades, il partira en ayant son dossier déjà fait et donc déjà suspect.

Son prochain employeur exigera de lui : nom, adresse, emplois récemment occupés, raisons pour lesquelles il est parti et il s'entend dire : vous repasserez la semaine suivante, nous vous rendrons réponse, si nous en jugeons bon.

Cela correspond à détecter les militants syndicalistes et les ouvriers les plus combatifs ou tout autre travailleur dont la tête ne revient pas à la direction.

Le livret de travail qui suivait l'ouvrier dans tous ses emplois a été supprimé. Et la loi actuelle veut que le certificat de travail ne comporte aucune mention ni en bien ni en mal sur le séjour d'un salarié dans une entreprise. Mais le patronat qui prêche tellement la légalité, sait contourner la loi. Le téléphone est là pour çà.

Les patrons font bloc. C'est normal. A nous de savoir faire bloc et, à ce moment-là c'est nous qui sommes les plus forts.

Lorsque de mauvais renseignements sont donnés c'est toujours QUELQU'UN qui les a donnés, chef ou sous-fifre quelconque.

A nous de faire marcher le téléphone arabe parmi nous et de traiter comme il se doit ceux qui se permettent de condamner un travailleur à la mendicité pour ne pas avoir eu l'heur de plaire à la direction.

(Extrait du n° 13 de la V.O. C.A.F.L.).

P T T (TOULOUSE)

SANS COMPLEXES !

Le dernier numéro du journal de la Fédération F.O. fait une brève mise au point de la situation à la R. P. Elle dresse le bilan de ce qui a été obtenu et parle des unités supplémentaires obtenues, ce qu'elle qualifie de résultat positif. Mais pas un mot sur la manière dont le résultat a été acquis. Et pour cause ! Rappelons que la direction avait cédé devant une menace de grève de 4 heures, juste après Noël. Seul F.O. était contre le mouvement et le représentant de l'administration chargé de discuter avec les facteurs n'était autre qu'un « militant » de cette organisation.

Vraiment, F.O. a la mémoire courte et aucune décence.

(Extrait du n° 8 de la V.O. P.T.T. Toulouse).

Lire la « V. O. »...
c'est bien.
La diffuser...
c'est mieux.

P T T (Grenoble)

NOUS SOMMES AU TRAVAIL, PAS AU STADE

Les auxiliaires affectés au tri, viennent récemment d'être déplacés et changés de service, la direction estimant que la période de pointe était terminée.

Ce n'est qu'au prix d'un intense surmenage que nous réussissions à assurer le tri pendant la période des fêtes car le surcroît de travail n'était pas compensé par un nombre suffisant d'effectif, le manque de personnel étant permanent. Nous ne devons pas nous laisser imposer continuellement des cadences abusives, les auxiliaires complémentaires affectés au tri y étaient nécessaires et nous devons réclamer qu'on les y laisse.

Nous n'avons pas à nous exténuer pour que le travail soit fait coûte que coûte, l'administration se résoudra peut être à embaucher quand elle verra peu à peu s'accumuler dans les bureaux des P. et T. des tas de courrier à trier.

(Extrait du n° 15 de la V.O., P. et T. Grenoble).

CIFTE - LCF (Lyon)

GREVE A L'ATELIER « EMBASES »

La semaine dernière, l'atelier « embases » de la C.I.F.T.E. débrayait. A l'origine, ce sont les régleurs de cet atelier qui, sur l'initiative syndicale, avaient débrayé, les ouvrières les ont rejoints pour deux heures, à la suite de quoi la direction les a lockoutées. Elles se sont alors jointes aux régleurs dans la grève.

Voilà qui montre, s'il en était besoin, que nos camarades ouvrières savent lutter, aussi bien que les ouvriers, et qu'invoquer leur prétendue « mollesse » pour limiter la grève au L.C.F., en janvier dernier, était de la mauvaise foi.

En fait, les directions syndicales s'attachent à particulariser nos luttes, tout en reconnaissant que nos problèmes ne nous sont pas particuliers. Une augmentation substantielle des salaires, toute la classe ouvrière française en a besoin mais, tant que la lutte pour cette augmentation restera limitée, localisée, cela restera sans efficacité ! Des petites augmentations, des miettes, peut-être certains en gagneront-ils. Mais le problème du niveau de vie, ainsi d'ailleurs que celui de la réduction du temps de travail ,seront-ils résolus pour autant ? Non. L'exemple d' « Embases » montre que l'argument selon lequel « tous ne sont pas prêts » ne tient pas. Aussi, si les directions syndicales s'obstinent à limiter, et isoler nos luttes, organisons-les donc nous-mêmes sur la base la plus large ,en allant informer les camarades des ateliers voisins, en prenant directement contact entre nous.

(Extrait du n° 13 de la V.O. (C.I.F.T.E.-L.C.F.).

MICHELIN (Clermont-Ferrand)

LE PROCES

Nous avons appris dernièrement que le procès, entamé il y a 7 ans par la C.F.T.C. pour obtenir la gestion de certaines œuvres sociales, avait été gagné, et Michelin condamné à 300.000 F de dommages et intérêts et obligé d'afficher les attendus du jugement dans toute l'usine.

Il n'était pas besoin de cela pour montrer que la Direction Michelin se moquait éperdument aussi bien des ouvriers et des syndicats que de la légalité bourgeoise.

Il a cependant fallu attendre 7 ans et 7 procès pour faire admettre que la bagatelle de 20 infractions à la loi, plus ou moins importantes, étaient passibles d'une condamnation.

Mais il ne faut pas se faire trop d'illusions sur le résultat de ce procès. D'abord nous ne savons pas encore qu'elles seront les œuvres sociales effectivement gérées par le C.E. De plus Michelin ne se gênera pas pour entraver autant que possible la bonne marche de cette gestion par tous les moyens possibles.

Car il fait partie de cette catégorie de patrons qui ne tolèrent que quiconque d'autre que lui gère tant soit peu le fonctionnement de son entreprise. La plupart des patrons français ont admis que donner un semblant de responsabilité aux syndicats était un bon moyen de laisser user leurs forces aux meilleurs militants dans de fastidieuses affaires d'argent, d'employés, d'emplois du temps.

Mais Michelin estime tellement à leur juste valeur nos « représentants » qu'il ne veut même pas leur laisser cette consolation.

C'est pourquoi ce procès gagné va permettre à la C.F.T.C. de le présenter comme une victoire des ouvriers, ce qui est faux, car c'est une victoire de la C.F.T.C. qui en assuma la charge sans mettre dans le coup les travailleurs de Michelin, ce qui va réargenter à peu de frais son blason.

(Extrait du n° 101 de la V.O. Michelin.)

C. S. F. (Levallois)

A QUI DE PAYER ?

A la C.S.F. Levallois, le climat devient de plus en plus insupportable : la perspective d'être muté à Sartrouville — c'est-à-dire, pour la plupart d'entre nous, d'avoir une heure de trajet en plus tous les jours— plâne sur nous insidieusement et est brandie comme une menace envers chaque mécontent. Les bruits qui courent au sujet des mutations entretiennent soigneusement cette atmosphère d'insécurité de notre emploi. On va même jusqu'à laisser entendre que Sartrouville finira par absorber complètement Levallois.

En nous faisant vivre en permanence dans l'attente d'un possible changement de lieu de notre travail, la Direction s'ingénie à opérer l'implantation de main-d'œuvre à Sartrouville à moindre frais pour elle.

En effet, elle cherche visiblement à nous rendre dociles — chacun espérant que ce sera le voisin et non lui sur qui le sort tombera — et à nous persuader que ce n'est pas le moment de se faire remarquer. Une fois bien sages chacun dans notre coin, lorsque l'un de nous est désigné pour Sartrouville, les autres le laissent partir, heureux de n'être pas à sa place.

Quant à ceux d'entre nous que leur qualification professionnelle rend moins perméables au chantage de la perte de l'emploi, la Direction leur oppose une autre tactique : en leur retirant tout travail correspondant à leur qualification, la Direction essaie de les écœurer de la boîte car elle serait très satisfaite de les voir s'en aller d'eux-mêmes.

Si la C.S.F. implante une usine nouvelle à Sartrouville, elle y trouve son intérêt. Et nous pouvons être sûrs qu'il est de taille.

Si nous sommes décidés à ne pas faire les frais de l'opération, il faut nous défendre tous ensemble car nous perdrons tous à rester passifs, que nous restions en définitive à Levallois ou non.

(Extrait du n° 15 de la V.O. « C.S.F. Levallois ».)

C S F (Issy-les-Moulineaux)

TOUT NE VA PAS BIEN MADAME LA MARQUISE

Il y a une quinzaine de jours, un samedi, l'atelier d'imprégnation des transfos et quelques bureaux brûlaient. Le sinistre fut maîtrisé très vite et les dégâts matériels furent peu important.

Depuis, les postes d'incendie enfouis sous une épaisse couche de poussière sont lavés, briqués, les tuyaux changés, le fléchage des issues de secours repeint, les extincteurs vérifiés. Bref, le système de sécurité en cas d'incendie est remis à neuf.

Une fois de plus, il a fallu attendre l'incident pour que la Direction consente à vérifier si tout était en état de fonctionner (la crainte que les assureurs fassent des histoires y est peut-être aussi pour quelque chose). Bien sûr, une vérification antérieure n'aurait peut-être pas empêché l'incendie de se déclarer. Mais dans le domaine de la sécurité tout se tient et une négligence mineure au départ peut entraîner des conséquences graves, par la suite.

Nous ne devons donc exécuter quelques travaux que ce soient que si les conditions de sécurité maximum sont remplies.

(Extrait du n° 58 de la V.O. « C.S.F. Issy-les-Moulineaux.)

NEYRPIC (Grenoble)

UN QUART DE MIETTE

Dans un fol accès de générosité Glasser vient de promettre 1 % d'augmentation des salaires pour le 1er mai (c'est encore plus misérable que la miette légale de 4 % autorisée par Pompidou), et 0,5 % de promotion (c'est-à-dire à la tête du client) à partir de Juillet. M. Glasser est bien placé pour savoir que nous sommes très mal payés, mais s'imagine-t-il que nous sommes à ce point réduits à demander l'aumône ? Croit-il vraiment qu'il pourra nous acheter pour le prix de deux ou trois paquets de cigarettes ?

Ce qui manque à nos salaires, pour pouvoir vivre décemment, ce n'est pas ce misérable pourboire, c'est bien plus que cela, c'est 1 F de l'heure ou 200 F par mois. Cela bien sûr, les patrons ne nous le donneront pas d'eux-mêmes avec le sourire. Il faudra le leur arracher. Et qu'ils sachent bien que nous ne les tiendrons pas quittes pour quelques miettes.

(Extrait du n° 16 de la V.O. Neyrpic.)

LIP (Besançon)

TOUT VA BIEN A BORD, LE BATEAU COULE...

Lip est au bord de la faillite... il va passer la main à tel ou tel groupe industriel ou banquier, à Monsieur X... qui ne manquera pas de réviser nos salaires, de supprimer les avantages (sic) maison, etc... La preuve ? prenez la pointe bic, par exemple : restriction ! L'encre est rationnée, et le papier itou. Ils courent, ils courent, les bruits, de bouche à oreille : « Y'a plus de boulot... la belle époque de la montre est terminée... et voyez l'affaire Bull, etc... »

Il est vrai que les fournitures se font rares, des mutations arbitraires ont lieu, il n'y a pas d'embauche, et l'inquiétude gagne bien des esprits.

De toutes façons, si Monsieur X. prenait la place de Monsieur Lip, ça ne changerait guère notre situation. Nous serions toujours exploités et n'aurions à compter que sur notre seule détermination pour surmonter les écueils d'un changement éventuel.

Mais la question n'est pas là. En fait, ce sont là bruits de couloir, afin d'entretenir dans nos rangs, après la période des grèves, un climat démoralisant. Car les ventes vont bon train, en ce moment. Certe, le patron a la possibilité de jouer avec la réserve des stocks de fin 63, mais il attend le moment propice (peut-être à la rentrée des congés) pour augmenter les horaires.

Pas d'argent ? mais on a accordé quand même une belle rallonge (200 à 250 F par mois) aux chefs de groupe. Alors, ne nous laissons pas impressionner.

Extrait du n° 59 de la V.O. - « Lip ».

CHAUSSON (Gennevilliers)

LA SERVILITE NE PAIE PAS

A l'usine G, la maîtrise est terrorisée. Dès que FILLOD montre le nez c'est l'affolement complet. Et pour éviter les orages directoriaux, certains chefs se comportent avec les ouvriers (la « viande » comme ils nous appellent avec cynisme) comme des chiens de bergers, montrant les crocs, tournant autour de nous sans cesse en grognant. A plat ventre devant FILLOD ils font les matamores avec nous et cela pour le plus grand bien des actionnaires de la S.U.C. Si certains se font des illusions sur le « rang » qu'ils occupent, sur le « rôle » qu'ils jouent dans la production, l'exemple du débrayage de la Floride devrait les ramener à une conception plus saine de la réalité. Car, là, FILLOD a du admettre le bien fondé des objections faites par nos camarades que les cris ou la réputation de notre directeur impressionne peu.

Et FILLOD, pas embarrassé le moins du monde, a désavoué la maîtrise, car il ne croit pas lui au baratin honorifique qu'il utilise pour les besoins de son exploitation.

Certains membres de la maîtrise pris entre le marteau et l'enclume exploités et utilisés pour contribuer, tout comme nous, à l'enrichissement de CHAUSSON auraient tout à gagner à ne pas jouer le jeu du patron et en premier lieu ils y gagneraient la dignité.

(Extrait du n° 159 de la V. O. Chausson).

PEUGEOT (Sochaux)

MISE AU POINT

Voici 20 mois que la « Voix Ouvrière » paraît chez Peugeot. 20 mois d'une existence assez mouvementée, puisque la « Voix Ouvrière » a été poursuivie en justice et condamnée pour avoir critiqué le jugement des Prudhommes autorisant le licenciement de plusieurs délégués.

Mais c'est depuis seulement trois mois que notre tract est distribué aux équipes, où certains ouvriers se posent des questions à notre sujet.

Que voulons-nous ? Notre but n'est pas de créer un syndicat de plus, mais de défendre chez les travailleurs un point de vue révolutionnaire dans les grands évènements politiques, comme dans les petits faits de l'exploitation quotidienne, à l'usine. Et cette tâche implique la critique des organisations ouvrières traditionnelles qui ont depuis longtemps enterré les perspectives révolutionnaires ; et si nous critiquons ce n'est pas pour le « plaisir de discuter », mais parce que nous œuvrons dans la mesure de nos moyens, à l'organisation du prolétariat, sous toutes ses formes, y compris syndicale, sur la base intransigeante de la lutte de classe.

Pourquoi cet anonymat ? Parce que, contrairement aux délégués, aucune loi ne nous protège face au patron et aux flics. Parce qu'aussi et nous n'hésitons pas à le dire, nous ne sommes pas implantés depuis assez longtemps, pour pouvoir nous découvrir officiellement, sans risquer à coup sûr d'être fichus à la porte de voir s'effondrer le travail de plusieurs années. Parce qu'aussi nous avons contre nous les Directions des syndicats qui se chargent d'aider le patron pour nous dénoncer. Quand nous pouvons compter sur la solidarité des camarades qui nous entourent, l'anonymat disparaît et il est bien des endroits où les travailleurs connaissent de fait les camarades de « V.O. » même si ceux-ci ne se promènent pas avec un insigne explicite au revers de la veste.

C'est pourquoi nous sommes obligés de rester dans la semi-clandestinité, si nous voulons continuer à dénoncer, sans prendre de gants, l'exploitation patronale et ceux qui la servent, directement ou indirectement.

Extrait du n° 37 de la « V.O. » - Peugeot.

ASSISTANCE PUBLIQUE

HEBERGEMENT OU HEBERGERIE

L'A.P. signale lors de sa propagande d'embauche que le personnel peut s'il le désire être logé. Cette propagande de logement s'adresse surtout aux jeunes venant de province « grâce à nos logements vous ferez des économies du fait du prix modique des loyers et vous serez en sécurité ».

Pour les logements que l'A.P. nous offre nous trouvons que le loyer « modique » est très élevé. Les logements A.P. ressemblent plutôt à une caserne, du fait que d'une part ils se trouvent à l'intérieur de l'hôpital, d'autre part ce sont des dortoirs composés pour certains de châlits. L'A.P. considère ses agents non pas comme des êtres humains mais comme du bétail.

« Vous serez en sécurité. » Quelle sécurité ? Lorsque l'on fait du syndicalisme, lorsqu'on discute politique dans le dortoir, l'A.P. trouve un mot pour signifier au coupable qu'il était logé temporairement et qu'en conséquence il faut qu'il se loge ailleurs.

Comment nos camarades des cours municipaux, par exemple, peuvent-ils étudier correctement dans un dortoir où constamment le bruit règne. Comment nos camarades peuvent-ils dormir alors qu'il existe un va et vient constant ? Comment peuvent-ils avoir une « vie privée » ?

Que l'A.P. nous loge nous sommes d'accord, mais qu'elle le fasse en dehors de l'hôpital et surtout qu'elle nous fournisse des logements corrects où l'on puisse vivre tel que nous l'entendons sans avoir de compte à rendre. Une fois notre travail terminé nous n'avons plus rien de commun avec elle.

(Extrait du n° 42 de la V.O. Assistance Publique.)

RHONE-POULENC

LES ELECTIONS DU C. E. (2) : COMMENT PARTAGER LE FROMAGE ?

Nous avons dit dans le N° 20 de V. O. ce que nous pensions des C. E. et de leur action, aussi nous n'y reviendrons pas. Par contre, il faut remarquer l'acharnement avec lequel la direction défend le principe des 4 collèges.

Pourquoi 4 collèges plutôt que 2, alors qu'un seul serait la solution la plus juste, s'il en est une ? En effet, le but des patrons par le biais du nombre élevé de collèges est de favoriser la représentation de la C.G.C. (dans ce système, la voix d'un ingénieur compte plus que celle d'un ouvrier).

Pourquoi favoriser la C.G.C. ? Mais parce qu'il est plus facile de discuter avec des cadres dociles, même si l'enjeu de la discussion est mince, qu'avec des ouvriers même s'ils sont dans un syndicat pratiquant la collaboration de classes.

Cette histoire de partage des voix n'est qu'accessoire, mais si des organismes comme les C.E. n'existaient pas, des syndicats type C.G.C. n'existeraient peut-être pas non plus et les syndicats ouvriers seraient forcés d'utiliser la lutte, plutôt que la discussion, pour pouvoir exister.

(Extrait du n° 21 de la V.O. « Rhône-Poulenc »).

CHEMINOTS (Chapelle - triage)

ENGORGEMENT DES VOIES

Actuellement à la Chapelle, le personnel est de moins en moins nombreux alors que le travail, lui, ne manque pas et on parle même de l'augmenter en y amenant une partie du Triage du Bourget. Que le personnel soit peu nombreux, c'est un mal général à la S.N.C.F. mais là il y a pire. En effet, les salaires sont si peu intéressants qu'il n'est pas rare que les ouvriers ne restent pas plus de 2 mois et actuellement on assiste à un véritable défilé sur le chantier.

Il est certain que l'application des consignes de sécurité ne se fait pas, dans la mesure où personne n'est assez ancien dans le chantier pour s'opposer par exemple à ce qu'un homme d'équipe essai manœuvre un convoi sur voie principale (on se demande d'ailleurs ce que font les délégués à la sécurité qui sont pourtant désignés pour cette tâche). L'HEES n'est bien entendu pas qualifié pour le faire et il risque de provoquer une catastrophe dont il sera déclaré responsable sur la S.N.C.F.

Nous devons refuser de faire des travaux pour lesquels nous ne sommes pas qualifiés, si nous n'avons pas la paye, nous ne devons pas avoir les sanctions. Nous ne devons pas faire le jeu de la S.N.C.F., qui peut ainsi, tant que tout va bien, se passer de payer le personnel nécessaire, puis en cas d'accident nous sucret notre prime ou nous envoyer en prison selon la gravité de celui-ci.

Si nous refusons tous de faire ce qui n'est pas dans nos obligations professionnelles, si nous obligeons les chefs de chantier à appliquer les règlements de sécurité, il faudra bien qu'on embauche du personnel et qu'on le paie pour qu'il reste. Nous ne devons pas oublier qu'en cas de pépins c'est à nous qu'on apporte des oranges et non à la Direction générale. Laissons donc les wagons s'accumuler sur les triages si personne ne peut les manœuvrer. La SNCF ne pourra alors plus suffir à ses engagements et les industriels au service desquels elle est, s'empresseront de hurler si fort qu'elle s'aplatira, car en fait leur voix porte au loin dans cette entreprise « au service de la nation ».

Extrait du n° 12 de la V.O. - « S.N.C.F. - Chapelle triage ».

S. N. C. F. (Région Parisienne)

LES BONS CONSEILS

La semaine dernière une note du chef d'arrondissement aux chefs d'établissements « recommande » (selon la formule consacrée) à ceux-ci de donner les repos au bout d'une période normale et non de donner deux jours au bout de 14 jours de travail.

Il est certain que cette heureuse initiative ne vient pas de la bonne volonté du chef d'arrondissement mais plutôt de l'accumulation des plaintes de ceux qui travaillent 7 nuits puis 7 soirées sans repos.

La S.N.C.F. essaie ainsi de pallier le manque de personnel en faisant en particulier, travailler sans trêve ceux de la réserve. Et d'ailleurs le rappel à l'ordre du C. A. ne changera rien au problème des départs à cause des salaires insuffisants, et les chefs de gare, même s'ils en ont la volonté (ce qui n'est pas certain au Nord), ne peuvent, avec les effectifs actuels, appliquer toutes les consignes théoriques.

Mais, nous, nous devons au moins porter systématiquement sur le cahier de « dérogations » chacune des entorses faites au règlement. Ceci se pratique couramment à la gare de Lyon et les « dérogations » y sont moins nombreuses qu'ailleurs car ce cahier est soumis à l'inspecteur du travail.

(Extrait du n° 103 de la V.O. « SNCF » Générale).

CRÉDIT LYONNAIS
(Paris-Richelieu)

« LES COSTUMES »

Au C.L. existe une minorité de personnel dont le travail est sûrement mal connu de leurs collègues ; cette catégorie comprend les garçons, les dames de service, les surveillantes de lavabo, les convoyeurs, etc., c'est-à-dire tout le personnel qui ne bénéficie pas du statut d'employés.

Outre que leurs salaires sont plus bas que ceux des employés, ils ont des conditions de travail plus pénibles encore. C'est ainsi que les garçons et les dames de service sont obligés de faire le ménage le matin quand ce n'est pas le samedi. Venir le matin à 7 heures au lieu de 8 h. 1/2, cela fait au bout de la semaine 7 h. 1/2 supplémentaires... où sont les 40 heures ? Pour s'en faire dispenser il leur faut fournir un certificat médical... Mais celui qui, fatigué, va voir son docteur, paraît « louche » aux yeux de la direction et les pressions ne manquent pas... Mais diront certains : ils ont des avantages, on leur donne une blouse ou un costume, des chaussures ! Seulement les intéressés ne sont pas de cet avis. Les chaussures qu'on leur offre si généreusement, ils ne peuvent les mettre la plupart du temps. Depuis des années ils demandent une somme équivalente au prix de cette paire de chaussures pour pouvoir s'acheter celle qui leur plaît. Mais la direction continue à les traiter en « petits garçons ».

C'est souvent, aussi, que nous voyons nos collègues traverser le hall avec de grosses sacoches de cuir sur le dos. En principe ces sacoches ne doivent pas peser plus de 6 kg, mais même si ce poids est respecté il en résulte une grande fatigue.

Etre surveillante de lavabo, ce n'est pas non plus une sinécure. En principe elles sont à deux pour faire plusieurs lavabos, mais il arrive souvent qu'une seule personne doive s'occuper de plusieurs étages. Il faut nettoyer toute la journée et ce n'est déjà pas très drôle de rester toute une journée debout dans cette atmosphère, mais de plus elles sont responsables du papier et des torchons. S'il en manque elles doivent le signaler et si cela se reproduit trop souvent, elles auront des remarques sur leur « mauvaise surveillance ».

Il faudrait aussi parler de ceux qui comptent les billets toute la journée dans les sous-sols, des convoyeurs qui n'ont pas d'heure fixe pour rentrer chez eux, de ceux qui sont aux « tubes ».

Mais si ces collègues ne portent pas le même costume que nous, nous sommes bien logés à la même enseigne et nos conditions de travail, nos salaires, nos horaires, dépendent de notre union contre la même direction qui nous exploite.

(Extrait du n° 42 de la V.O. Crédit Lyonnais).

A COUTEAUX TIRES

L'organisation, c'est bien connu est la base de toute entreprise, mais il est remarquable que dans un central mécanographique tel que comptabilité-titres l'anarchie la plus totale règne.

Y a-t-il un fait quelconque qui empêche les employés de vivre dans un climat de bonne entente et de cordialité car on peut constater que chacun semble travailler absolument indépendamment les uns des autres. Il arrive même que certains accrochages se produisent à propos d'une machine.

Chaque groupe semble toujours être à couteaux tirés vis-à-vis du groupe voisin, chacun estimant que son travail est le plus important, le plus urgent, et que par conséquent cela lui donne un droit de priorité absolu. Droit d'ailleurs fort contesté par son voisin. Le fait que le service du personnel, n'ayant pas de machines propres utilise les nôtres, ne simplifie pas la question.

Ce n'est pas à nous de pallier par des pressions les uns sur les autres les tares de l'organisation du travail, et de risquer même des maladies nerveuses. Le rôle des chefs, leur seul vrai rôle est d'organiser le travail. Alors, à l'œuvre ! Il serait par exemple souhaitable d'établir un planning qui donnerait l'ordre d'« urgence » des différents travaux. Ou bien, à défaut, s'il est impossible d'étaler les travaux — les urgences étant nombreuses — de faire en sorte que le nombre des machines soit suffisant pour passer tous les travaux prioritaires sans déranger les autres camarades. Alors ce serait le nombre de machines nécessaire en temps de pointe qu'il nous faudrait en permanence.

En tous cas, actuellement, pour éviter tous heurts entre nous, confions les couteaux à nos supérieurs et qu'ils tranchent... la question.

(Extrait du n° 42 de la V.O. Crédit Lyonnais).

QUESTION DE CAMP !

Le Crédit Lyonnais, une fois de plus a imposé sa dictature. Le mercredi 12, alors qu'un tract des organisations syndicales nous annonçait une collecte au réfectoire en faveur des victimes de Charonne, une transimule avisait les chefs de service qu'aucune collecte ne devait être faite à l'intérieur de l'établissement sans l'accord de la direction.

Il ne faut pas surtout s'imaginer que pour les mariages, les enterrements, etc., la direction mettra opposition aux collectes. Ce qu'elle visait, c'est la solidarité ouvrière que le patronat ne peut tolérer. Et celle que nous avons eu en souvenir des travailleurs morts le 8 février 1962 ne lui convenait pas. Mais si un jour il y a une inondation, si dans quelconque coin de France un tremblement de terre se produisait, alors là, c'est avec des larmes de crocodile que même la direction nous inviterait à aider les sinistrés. Le produit de la collecte serait toujours cela de moins que le gouvernement aurait à payer.

Notre direction croit nous influencer en interdisant les collectes. Qu'à cela ne tienne, nous ne la craignons pas et si nous voulons être solidaires des grévistes et des victimes des flics nous le ferons, même sans leur accord. C'est cela la solidarité prolétarienne.

(Extrait du n° 42 de la V.O. Crédit Lyonnais).

C. A. F.
(Paris XIII)

LES INCAPABLES

Si l'on en croit le calendrier grégorien, nous sommes déjà en 1964, et même au mois de mars, d'ici peu. Or il se trouve que dans certains secteurs, les syndiqués de F.O. attendent encore que leur syndicat trouve le temps de leur remettre les cartes 64.

Certes, peu nous importerait d'avoir ou pas la carte dans la poche, si la remise des cartes retardait à cause d'une activité syndicale par ailleurs. Mais à notre connaissance, ce n'est pas le cas. Donc, apparemment ledit syndicat n'est même plus capable de mener à bien cette activité qui, jusqu'ici, avait la plus grande importance à ses yeux. Alors, à quoi pourrions-nous nous attendre quand il s'agit d'organiser nos luttes ?

(Extraits du N° 54 de la V. O. - C.A.F.)

ASSURANCES GÉNÉRALES
(Paris-Richelieu)

LES FOLLES NUITS DES A. G.

Il arrive quelques fois qu'au moment où nous arrivons le matin à la compagnie nous voyions sortir de l'enceinte des ordinateurs un personnage patibulaire : chemise pas très nette, joues mal rasées, yeux cernés et paupières boursouflées. Dans l'ascenseur, les mieux informés expliquent aux jeunes que nous sommes et qui connaissent encore mal les mœurs des A.G. : « c'est un programmeur qui a travaillé toute la nuit. »

Cette révélation nous laisse pantois. Nous qui étions persuadés que les programmeurs avaient la place rêvée (bonne paye et travail intéressant) voilà nos illusions qui s'effondrent. Si notre paye correspond à la moitié de ce qu'il nous faudrait pour vivre correctement, nous avons au moins la soirée pour nous amuser, et la nuit pour dormir.

Nous pouvons assurer Messieurs les Programmeurs que si par hasard un jour il nous arrivait d'être programmeur à notre tour, nous trouverions bien le moyen de ne pas venir gratter la nuit.

(Extrait du n° 19 de la V.O. Assurances Générales).

SAVIEM (Saint-Ouen)

REFUSER LA NOTE !

La Saviem déménage de Saint-Ouen, emménage à Blainville et se verrait confier la gestion de l'Arsenal de Limoges. Quelles seront les conséquences de cette décentralisation de la Saviem pour les travailleurs ?

A Saint-Ouen, nous le savons, la garantie de l'emploi n'est pas respectée et dès avril se poseront pour nous de graves problèmes : licenciements, éventuel départ à Blainville, ou reclassement individuel dans d'autres entreprises.

En ce qui concerne ceux qui partiront à Blainville nous savons quelles seront leurs conditions de salaires : maintien de l'actuel salaire sans modification jusqu'à ce que les salaires locaux, actuellement inférieurs à ceux versés par la Saviem à Paris, rattrapent le niveau actuel des salaires parisiens.

A Limoges, nous dit-on, le personnel se verrait « assurer des garanties très sérieuses en matière de maintien et de stabilité de l'emploi, de rémunération et d'accessoires divers » comme le précisent les dirigeants de la Régie Renault qui mènent les pourparlers en faveur de sa filiale la Saviem (« Le Monde » du 20-2-64). Mais, que couvrent ces promesses ? Le droit à la retraite pour les ouvriers de l'Arsenal de Limoges est ouvert actuellement à taux plein à 60 ans. Il ne l'est qu'à 65 ans à la Saviem. Quant aux salaires à Limoges comme à Blainville interviennent les abattements de zone qui sont différents pour les entreprises d'Etat et les entreprises privées, ce qui pourrait amener pour les ouvriers de l'Arsenal, au cas où la Saviem serait responsable de leur gestion, une diminution des salaires.

Donc, à Blainville, Saint-Ouen ou Limoges, les ouvriers risquent de payer les frais de la décentralisation de la Saviem. Leurs revendications, garantie de l'emploi, salaires et droit à la retraite, ne sont-ils pas des problèmes qui devraient être en conséquence traités dans un cadre national ? A Blainville, Limoges ou Saint-Ouen, les problèmes sont identiques pour les travailleurs, à quand une politique concertée des syndicats à Blainville, Limoges et Saint-Ouen ?

Mieux, ces problèmes nous touchent aujourd'hui, comme ils touchent les ouvriers de Saint-Nazaire, mais demain, ils menaceront toute la classe ouvrière. Et ce n'est pas là où le licenciement commence que l'on peut arracher une revendication aussi importante que la garantie des salaires et leur unification entre Paris et la province. C'est dans les secteurs en pleine expansion que l'on doit frapper. Et ce serait la tâche de véritables organisations syndicales, que de mener la lutte à l'échelon national, pour des revendications d'ordre national.

(Extrait N° 45 de la VO janvier.)

PANHARD (Paris - 13e)

DONT ACTE

Nous avons reçu de la société, « La Marée Bretonne » la lettre suivante que nous reproduisons intégralement :

« A l'additif n° 27 de la « Voix Ouvrière » n° 6, 3ème paragraphe intitulé : SATISFAITS OU REMBOURSÉS » (3e paragraphe) votre Rédacteur qualifie le poisson « avarié » que nous fournissons à l'usine Panhard.

Disposés à fournir toutes les preuves tant à vous qu'à tout le personnel de l'usine Panhard, que le poisson livré par nous ne mérite pas le qualificatif « avarié » que votre collaborateur a cru bon d'associer au boudin, mais que le poisson que nous fournissons est « frais », nous restons persuades qu'il vous sera aisé de ne pas faire subsister le doute dans lequel ont été mis tous les ouvriers, par cet injuste qualificatif.

Nous comptons sur votre source d'objectivité pour porter cette mise au point à la connaissance de vos lecteurs le plus tôt possible.

A vous lire... »

Nous n'avons aucune raison de douter de la bonne foi de l'expéditeur et nous admettons donc volontiers que le poisson livré était frais, car pour ce qui est de ce qu'on nous a servi, que ceux qui ont tenté d'en manger en jugent !

ÇA S'ECROULE !

Dans l'atelier 65 depuis longtemps le plafond s'écroule et malgré les réclamations du service d'hygiène et de sécurité, la direction n'a rien fait pour le réparer.

Que lui importe que des ouvriers risquent de recevoir une partie du plafond sur la tête ; que lui importe que la pluie traverse le plafond abîmé puisque la production se fait aussi bien, sans qu'elle délie sa bourse. Notre sécurité, nos conditions de travail nous concernent tous. Nous devons les défendre.

Nous devons refuser de travailler chaque fois que le service d'hygiène et de sécurité constate que le travail est dangereux, nuisible à notre santé ou que les règles générales de sécurité ne sont pas respectées.

(Extrait du N° 29 de la V. O. - Panhard.)

Camarade ! Ce journal est le tien.

FAIS - LE CIRCULER !

DIFFUSE - LE !...

UCLAF
(ROMAINVILLE)

L'HEURE C'EST L'HEURE !

Il n'est pas rare dans les labos qu'une demi-heure avant la sortie un supérieur nous demande de le seconder dans une expérience qui durera parfois une à deux heures et qui par conséquent nous fera sortir bien après l'heure.

Certains cadres et chefs acceptent pour eux-mêmes cette sujétion qu'ils considèrent comme la rançon de leur poste. Mais nous, employés UCLAF, nous ne sommes pas liés « moralement », alors qu'ils ne nous embarquent pas dans leur galère et qu'on ne vienne pas nous parler d' « intérêt scientifique » et d'autres fauxprétextes.

Nous venons à la boite pour gagner notre vie. Eux aussi d'ailleurs, et ils sont des exploités comme nous, même s'ils n'en ont pas toujours conscience.

Alors posons le problème franchement. Nous ne refusons pas exceptionnellement de rester un quart d'heure après l'heure de sortie pour achever une expérience en cours, mais de là à entamer une expérience en fin de journée il y a un fossé que nous refusons de franchir.

Avis !

(Extrait du N° 40 de la V. O. VCLAF.)

DESFOSSÉS
Issy-les-Moulineaux

DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

M. Lafond, nous a beaucoup parlé dernièrement dans « L'Imprimerie Française » des rapports cordiaux, et du « climat de compréhension » qui continue à régner entre l'organisation syndicale et les maitres imprimeurs, et qu'il souhaite voir continuer. Peut-être que cette façon de voir les choses est-elle valable, pour un Lafond isolé dans sa tour d'ivoire, pour nous travailleurs de chez Desfossés et d'ailleurs, la réalité est bien différente.

Nous pouvons vérifier quotidiennement dans notre entreprise, que la direction met en cause ce qui a été acquis antérieurement de la brimade, la plus mesquine, aux licenciement individuels ou collectifs, pas un jour ne passe sans que les patrons ne resserrent la discipline, et de ce fait contribuent encore davantage à alourdir l'atmosphère qui règne dans l'usine.

Les patrons eux savent où sont leurs intérêts, et s'ils font croire, en parole à leur volonté calculatrice, ce que nos dirigeants syndicaux utilisent pour justifier leur politique, dans les faits ils mènent contre nous chaque jour la plus impitoyable lutte de classes.

A nous d'être prêts à riposter.

(Extrait du n° 83 de la V.O. Desfossés).

THOMSON
(Gennevilliers)

QUAND LES TRAVAILLEURS LE VEULENT...

Jeudi après déjeuner, deux ateliers de G3, la plateforme et la mécanique, débrayaient et venaient à G1 au service du personnel. Un jeune fraiseur qui avait été embauché à G3 était licencié au bout de sa période d'essai. Le motif de la direction : dans le passé ce camarade avait eu une condamnation, est apparu à juste titre inadmissible à ses camarades plus prêts à juger en hommes qu'en profiteurs bourgeois. Il était en effet insoutenable qu'un travailleur qui n'a que son travail comme ressource, se le voit interdit, pour quelque raison que ce soit. C'est soit une condamnation à mort, soit obliger un individu à se procurer par des moyens réprimés par les lois sa subsistance.

C'est ce qu'ont compris les camarades des ateliers de G1 qui en voyant ceux de G3 se sont joints à eux. L'atelier NN au premier étage débrayait. Les ateliers de mécanique et de tôlerie du rez-de-chaussée de G1 débrayaient ensuite pour accompagner à la direction à G2 ceux de G3 qui n'avaient obtenu qu'une réponse négative du chef du personnel. A G2, un autre atelier de mécanique au rez-de-chaussée débrayait à son tour. La Direction revenait pour 24 heures sur sa décision. Mais le lendemain nous étions tous prêts à débrayer si la réponse était négative. La Direction a cédé, ce camarade est maintenu à la TH.

En imposant cela, nous avons montré notre volonté de voir traiter tout travailleur quel qu'il soit en homme. C'est pour notre dignité que nous nous sommes dressés. Et cela aura sûrement des répercussions à la TH sur le problème des licenciements qui se pose actuellement dans de nombreux endroits en France. Ce que nous avons pu faire pour un camarade n'ayant pas quinze jours d'ancienneté, nous pourrons le recommencer contre toute tentative de licenciement pour soi-disant manque de travail.

Et cela les faits le montrent, quelles que soient les déclarations ou papiers qu'on pourra faire ou signer en notre nom.

(Extrait du N° 135 de la V. O. Tomson.)

GENÈVE
(Ivry)

DIPLOMATIE SECRETE

Le remue-ménage se poursuit. Des travailleurs sont mutés, du matériel change de place, les magasiniers continuent à dresser l'inventaire. Chacun s'interroge sur l'avenir de l'usine ou plus exactement sur l'avenir. Est-il vrai que Simca va racheter Genève, et alors la production sera-t-elle la même ? Va-t-on licencier ? Tout le monde s'interroge. Les syndicats aussi paraît-il. Aussi quelques rares privilégiés ont pu apprendre, dans les coulisses et de source sûre, que les délégués ont eu il y a une dizaine de jours environ une entrevue avec le directeur M. Malgat, pour discuter de l'avenir de la maison. Rappelons à nos délégués que ce problème nous intéresse également, si étrange qu'il paraisse, et que c'est pour eux un devoir élémentaire que d'informer le personnel.

La diplomatie secrète ne règlera pas nos problèmes. Si les patrons (Genève ou Simca, peu importe) veulent toucher à notre niveau de vie, ou bien nous licencier, alors ce sera le rapport des forces qui tranchera.

La diplomatie n'y sera alors pour rien.

(Extrait du N° 67 de la V. O. - Genève.)

Du P.C.F. à Defferre :

ABSENCE COMMUNE DE PROGRAMME

LA campagne pour l'élection à la Présidence de la République, qui doit avoir lieu dans deux ans au plus tard (de Gaulle peut démissionner à tout moment pour se représenter, et prendre ainsi de court un éventuel concurrent), continue d'être au centre des préoccupations des différents partis politiques et, en particulier, du Parti Socialiste et du Parti Communiste Français.

Malgré la quasi-unanimité avec laquelle le congrès du Parti Socialiste qui s'est tenu récemment à Clichy a choisi Gaston Deferre comme candidat, il est bien évident que tous les socialistes ne voient pas d'un bon œil l'allure « présidentielle », « gaulliste », plébiscitaire en un mot, des déclarations et des professions de foi du futur candidat de « toute la gauche », à la place de de Gaulle. En effet, s'il s'appuie de fait, dans sa politique de balance entre la gauche et la droite, sur les organisations ouvrières et les appareils syndicaux, de Gaulle s'en passe pour gouverner. Il se moque de leur avis, il ne discute pas. Avec lui, point de palabres et de marchés. S'il transige, c'est à son heure et sur les bases qu'il a choisies lui-même. Les appareils politiques et syndicaux qui reposent traditionnellement sur la classe ouvrière, tout en étant rigoureusement nécessaires à l'existence du pouvoir gaulliste, se voient cependant écartés et méprisés par lui. De Gaulle les utilise, les soupèse, les estime, en fonction des services qu'ils peuvent lui rendre, comme des objets. En un mot, il leur donne quasiment des ordres, en leur rappelant que, de toutes façons, ils ne peuvent faire autrement que lui rendre service, que c'est leur rôle et qu'ils sont finalement là pour cela.

Les hommes en question ne répugnent pas aux tâches serviles, ils voudraient seulement être considérés, mais valets ils sont, et comme tels ils sont traités.

Or, Deferre adopte le même style. Il n'y a pas à s'en étonner : il ne peut succéder à de Gaulle, c'est-à-dire rendre les mêmes services à la bourgeoisie en étant capable d'utiliser les forces contradictoires et antagonistes qui qui existent dans le pays et à l'extérieur, en se servant parfois des unes contre les autres, que s'il renonce à « parlementer », puisque c'est à cause de l'incapacité du régime parlementaire classique à résoudre ce type de contradictions, qu'un pouvoir présidentiel, bonapartiste, est nécessaire. De plus, Deferre ne peut espérer obtenir la majorité absolue des suffrages nécessaires à son élection, que s'il est susceptible d'apparaître aux yeux des électeurs comme quelqu'un d'aussi « indépendant » que de Gaulle.

Deferre a commencé à faire parler de lui sans s'adresser à son propre parti, pour le mettre finalement devant le fait pratiquement accompli. La candidature unique de la gauche fut lancée sous forme interrogative par l' « Express » et le Club Jean Moulin, comme celle d'un certain Monsieur X... Puis, peu à peu, il se confirma que ce Monsieur X... pourrait être le maire de Marseille. Et les choses étaient déjà bien avancées lorsqu'un Congrès extraordinaire du Parti Socialiste fut amené à se prononcer sur sa candidature. Devant son propre parti il se refusa à présenter un programme, pour ne pas « se lier ». Et, à plus forte raison, se refuse-t-il à discuter d'un tel programme avec les autres formations politiques.

Il n'est de secret pour personne que Guy Mollet s'est rallié à la candidature Deferre parce qu'il était déjà dépassé et qu'il a fait contre mauvaise fortune bon cœur.

Mais si une partie des cadres socialistes n'est pas satisfaite de cette candidature qui, même en cas de victoire, ne leur rapportera rien de plus que ce qu'ils ont dans le présent régime à part, peut-être, quelques humiliations supplémentaires, que dire des dirigeants du parti communiste français.

Deferre n'a pas mâché ses mots en ce qui les concerne. Ils lui demandaient une négociation autour d'un programme commun avant qu'ils engagent leurs électeurs à voter pour lui ; il leur a répondu qu'il ne discuterait en aucun cas avec eux, que s'ils ne voulaient pas que De Gaulle passe ils ne pouvaient que faire voter pour lui et, qu'à tout prendre, il préférait ne pas être élu, plutôt que d'établir un programme en commun avec le P.C.F. C'est bien là effectivement le « style De Gaulle », le seul qui soit possible à l'heure actuelle dans le cadre de la République française, car toute autre politique mettrait les masses en mouvement et Deferre, comme de Gaulle, savent bien que ni le parti socialiste, ni le parti communiste français, ne sont prêts à envisager une voie révolutionnaire. Ils font partie intégrante de la société actuelle, ils en sont les meilleurs soutiens et préfèrent en être les paillassons plutôt que de ne pas en être.

Cela est bien évident pour le parti socialiste car ce parti est, depuis 50 ans déjà, un parti bourgeois, servant inconditionnellement les intérêts de la classe dominante. Pour le P.C.F. c'est moins visible, car il n'est pas intégré à l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, comme l'est la social-démocratie.

Mais dans le cas de la candidature Deferre la politique du P. C.F. est tout entière orientée vers le marchandage électoral.

Il n'est pas de jour où l' « Humanité », les tracts du P.C.F., les discours de ses militants (même à Nantes, l'orateur de la C.G.T. y a fait allusion), ne mettent en avant ce « programme commun » mythique. Deferre s'y refuse ? Supplions donc Deferre, menaçons-le de présenter un candidat communiste qui ruinerait ses chances d'être élu, mais surtout, ne faisons rien qui puisse empêcher le jeu de se jouer, la machine parlementaire à duper les masses de fonctionner. En effet, si Deferre n'est pas élu, de Gaulle ou un U.N.R. le sera et la bourgeoisie n'en souffrira guère. Le système est au point et le P.C.F. joue le jeu. Parce que si Deferre ne veut pas se laisser enfermer dans le cadre trop étroit d'un programme, le P.C.F., quant à lui, ne dit pas quel doit être ce programme commun dont il parle tant. Le P.C.F. demande aux uns et aux autres de s'unir à lui pour discuter, élaborer, mettre au point le programme qui permettra de « rassembler les forces nécessaires pour faire triompher l'alternative démocratique qui doit succéder au régime autoritaire ». Mais quel pourrait être ce programme ? Le P.C.F. ne nous le dit pas. Il déclare que l'écarter, lui, ne pas faire l' « union sans exclusive », c'est écarter la classe ouvrière. Or le P.C.F. pourrait décrire ce que devrait contenir, à son avis, le programme minimum d'un candidat désireux d'obtenir les suffrages des travailleurs.

Il est bien évident que ni Deferre ni quelque autre candidat à la présidence de la République ne pourrait changer quoi que ce soit au régime et ne pourrait même prendre la moindre mesure en faveur des travailleurs et des opprimés. C'est une duperie de le prétendre. Et c'est une duperie encore plus grande, s'il est possible, de prétendre que Deferre puisse le faire. L'Etat bourgeois, quels que soient les hommes qui en tiennent les rênes, ne peut être qu'au service de la bourgeoisie. Mais lorsqu'un homme se présente devant les électeurs, en prétendant être le candidat de la gauche, on peut au moins dissiper les illusions sur le personnage en lui demandant de s'engager sur un programme précis que l'on définit pour lui lorsqu'il se refuse à le faire lui-même.

Le P.C.F. qui prétend que l'élection présidentielle peut faire triompher l'alternative « démocratique » contre le régime autoritaire, pourrait au moins éclairer la personnalité de Gaston Deferre en lui demandant de s'engager devant les électeurs, devant la gauche, devant la classe ouvrière, sur un programme minimum déterminé. Dans la presse du P.C.F. on peut lire quelques phrases sur la démocratie rénovée, une constituante, la proportionnelle intégrale, toutes choses peu claires et peu démonstratives pour les masses. Or on lit qu'il faut un « contrat » clair, mais lequel ? Mystère.

Pourquoi le P.C.F. ne dit-il pas simplement et publiquement à Gaston Deferre :

« Vous ne voulez pas discuter avec nous, soit, cela nous arrange car nous n'aimons pas nous commettre avec des gens de votre espèce. Mais vous sollicitez les suffrages des ouvriers et des paysans de ce pays, alors c'est simple. Engagez-vous solennellement à présenter et à faire voter, dès le lendemain de votre entrée en fonctions, par tous les moyens que la constitution gaulliste donne au Président de la République, les trois mesures exposées ci-après et nous appellerons à voter pour vous, quoique sans grand espoir sur la façon dont vous tiendrez parole ».

— « L'économie est ruinée par les dépenses formidables et improductives, génératrices d'inflation et responsable des impôts élevés, destinés à la force de frappe, du budget militaire en général et du coût des différentes forces de répression, armée, police, C.R.S., etc...

Engagez-vous à supprimer la totalité du budget militaire et à dissoudre les C.R.S., les fonds ainsi dégagés servant à l'éducation nationale, à la recherche médicale, et à diminuer les impôts des paysans, des salariés et des petits commerçants.

Une partie du budget de l'Etat va dans les caisses des trusts et des monopoles.

Engagez-vous à supprimer toutes les subventions quelles qu'elles soient à l'industrie privée ; en taxant au contraire les bénéfices, les réserves et les investissements des sociétés et en utilisant ces fonds à un système de prêts sans intérêts permettant aux paysans pauvres de s'équiper et de se moderniser.

Les travailleurs ne parviennent à obtenir un niveau de vie décent qu'au prix d'heures supplémentaires qui ruinent leur santé bien plus vite qu'auparavant, étant donné l'intensification du rythme du travail dans les entreprises modernes.

Engagez-vous à supprimer tous les amendements et limitations à la loi sur les quarante heures qui la rendent inopérante.

Voilà, par exemple, ce que le P.C.F. pourait dire à Deferre. Un tel programme ne nuirait pas à « l'union de la classe ouvrière et des autres classes », à l'exception de la bourgeoisie. Deferre ne pourrait arguer de la crainte de ne pas être élu avec un programme trop « révolutionnaire » : un tel programme au contraire rencontrerait la sympathie de l'immense majorité des électeurs, ouvriers, paysans, intellectuels et petits commerçants. Deferre serait bien forcé de répondre oui ou non, si le P.C.F. lui posait clairement et systématiquement, dans tout le pays, la question.

Cela d'ailleurs aurait toute chance de « dégonfler » la candidature Deferre, car il est exclu que ce dernier, même en sachant qu'il ne tiendra pas parole, puisse en accepter les termes. Les réactions au lendemain de son élection pourraient être trop brutales.

Mais si Deferre n'est pas capable de garantir ces quelques revendications, qu'est-ce que sa venue au pouvoir pourrait bien amener aux classes populaires ? Qu'aurions-nous à y gagner ?

Ces quelques questions le P.C.F. ne les pose pas, car il ne veut pas, lui non plus, se laisser enfermer dans un programme. Il veut pouvoir, jusqu'au dernier moment, marchander avec Deferre et, éventuellement, monnayer les voix de ses électeurs par quelques concessions plus ou moins publiques.

Mais cela ne change rien au fond : les travailleurs n'ont rien à attendre de l'élection présidentielle, qu'il y ait un « programme commun » ou pas. Car le programme commun, s'il voit le jour, ne contiendra pas clairement les quelques points ci-dessus qui sont vitaux pour les travailleurs de la ville et des champs. Si le « programme commun » pouvait les contenir, le P.C.F. les mettrait en avant dès maintenant.

Roger GIRARDOT.

A PROPOS DU RAPPORT MASSÉ

AVANT même la parution officielle du rapport Massé, président de la « conférence des revenus », ses divers participants, gouvernement et syndicat, ont pris position de manière aussi catégorique qu'opposée.

Pour « La Nation », tribune gouvernementale, une grande étape vient d'être franchie. « Une étape décisive dans notre histoire économique et sociale ». M. Massé proposerait comme avant-goût de s'attaquer aux injustices les plus criantes : les salaires les plus bas. Si des difficultés subsistent, elles s'expliquent par l'importance du but poursuivi : harmoniser les revenus de chaque catégorie afin que tous profitent avec justice du progrès de la production. Un objectif aussi ambitieux nécessiterait une collaboration confiante entre le gouvernement et les syndicats, que de vieux réflexes de lutte de classe freineraient.

En fait les difficultés sont tout autres que psychologiques. Il est révélateur que si les revenus salariaux sont bien connus, au moins pour les plus bas, les avantages des hauts cadres et surtout des classes non salariées sont totalement inconnus. Aucune statistique valable n'existe pour déterminer un revenu dont les éléments passent très largement à travers les mailles du système fiscal. Alors que le projet d'harmonisation des revenus revient périodiquement, le manque total de statistiques révèle le peu de sérieux des intentions gouvernementales.

D'ailleurs quel travailleur aurait pu croire en cette solicitude soudaine d'un gouvernement défenseur acharné des exploiteurs, au moment même où il bloque les salaires, affirmant avec le pire cynisme que la classe ouvrière consomme trop et qu'il faut « détendre » le marché de la main-d'œuvre, donc créer du chômage.

La farce est trop grosse. Parce qu'il s'attaque au niveau de vie de la classe ouvrière, restreint le droit de grève et les autres libertés il faut au gouvernement des commissions soi-disant impartiales pour justifier sa politique.

Si le régime n'innove pas en la matière, on doit dire qu'il semble y prendre un goût certain. Ainsi l'un des signes curieux du malaise social fût au plan de stabilisation réside dans la multiplication des commissions penchant leur solicitude sur le sort de la classe ouvrière. Après la commission Massé, un autre fonctionnaire M. Toutée vient de publier un rapport relatif aux salaires des entreprises publiques.

Ayant repoussé le rendez-vous de septembre, le gouvernement prolonge l'attente à coup de commissions extraordinaires.

Le procédé ne trompe plus grand monde. Bien peu sont les salariés qui cultivent le moindre espoir sur les résultats possibles de ces « conférences » en « commissions » ou même qui simplement en connaissent l'existence. Ils en ont trop souvent fait l'expérience. Tout récemment les mineurs purent apprécier le rôle des « 7 sages » nommés par le gouvernement.

Mais ces commissions ont une autre fonction : celle de compromettre les syndicats ouvriers en les liant à la politique gouvernementale, et d'ébaucher ainsi une politique de contrats « syndicats-Etat », avec arbitrage plus ou moins obligatoire des conflits. Dans certains pays nordiques cette législation existe déjà.

Les syndicats savent si bien le rôle qui leur est réservé que tous, C.G.T., C.F.T.C., F.O. ont dénoncé la manœuvre, la CGT particulièrement. Mais tous, C.G.T. comprise, ont cautionné la conférence des revenus en y assistant.

La contradiction n'est qu'apparente. Les syndicats actuels, réformistes jusqu'à la mœlle, ne jouent un rôle qu'autour des tapis verts. D'où la politique de présence de la C.G.T. dans les commissions d'Etat à tous les échelons, depuis le comité d'expansion local jusqu'à la commission au plan, depuis les commissions paritaires jusqu'au conseil économique et social. Toutes commissions fortes pourvoyeuses de sinécures où pourrissent les bureaucrates syndicaux.

Une nouvelle commission se créait, la C.G.T. comme les autres se devait d'y être.

Quelle importance auront finalement ces commissions pour la classe ouvrière ? Apparemment bien faible actuellement, tant par la faiblesse du masque dont elles recouvrent l'action gouvernementale, que par le peu d'empressement qu'apportent les syndicats à collaborer ouvertement. Mais outre que la multiplication de ces organes tisse des relations de plus en plus serrées entres les syndicats et l'Etat, elles sont inquiétantes par ce qu'elles annoncent.

Si les syndicats se refusent actuellement à cautionner une politique anti-ouvrière, ce n'est que parce que la bourgeoisie française se refuse encore à leur accorder la place (et les places) auxquelles ils aspirent. Mais le même de Gaulle en 1945 put fort bien faire retrousser les manches des travailleurs au moyen de l'appareil syndical en mettant des ministres socialistes et communistes au gouvernement.

Tant sur le plan intérieur que sur le plan extérieur, la situation reste bien différente qu'en 1945. Mais ce que de Gaulle ne fait pas, Defferre le fera peut être.

Pierre BERGER

A LA BONNE NOTRE

Bidasse n'est pas assez débrouillard, c'est ainsi qu'en a jugé l'Etat-Major. Il faut donc lui enseigner rapidement à se tirer de toute situation incommode. Il faut, comme disent lees généraux, l'habituer à « l'ambiance atomique ».

Si Bidasse est perdu, tout seul, en pleine nature, sans arme, sans instrument et sans provisions, qu'il se rassure. L'Etat-Major s'est penché sur son cas : « Pour reconnaitre les plantes que vous pourrez manger sans risque d'intoxication, regardez celles dont se nourrissent les rats, souris, lapins, écureuils et ours : vous pouvez faire comme eux sans danger » (France-soir 18-2-64).

O condition que les ours le permettent ! « Mangez des fourmis, des sauterelles ou des termites » et si vous n'êtes pas gavés : « Rappelez-vous aussi que la salamandre et les reptiles peuvent vous nourrir ». Ici quelques détails culinaires, il faut « leur trancher la tête et leur ôter la peau ». Avec les ongles et les dents, bien entendu, puisque Bidasse est désarmé.

Cette préparation, enseignée actuellement aux unités d'élites, l'Etat-Major espère bientôt pouvoir l'appliquer à toutes les unités.

Nous savions que la guerre était une dévoreuse d'hommes, mais pour la prochaine « dernière », gare aux fourmis !

En attendant, à la lecture de ce genre de prose, il vous vient des fourmis dans les godillots...

Directeur-Gérant : M. SCHRŒDT
IMPRIMERIE PARISIENNE
WILSON - PROUDHON
86, avenue du Président-Wilson, 86
La Plaine-St-Denis (Seine)

Distribué par les N.M.P.P.

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

Voix Ouvrière **et les bulletins d'entreprise portant le même titre n'ont comme ressource que le produit de la vente et les soutiens de leurs militants et sympathisants.** Voix ouvrière **ne peut vivre et se développer, les bulletins d'entreprise ne peuvent se multiplier que si ces soutiens vont en augmentant. Chaque franc que vous nous enverrez c'est 100 feuilles ronéotypées de plus et peut-être 200 ou 300 travailleurs de plus qui connaîtront** Voix Ouvrière.

Les fonds sont à verser à nos collecteurs, diffuseurs et vendeurs ou à envoyer à notre C.C.P. N° 9424-78, Paris, au nom de Maurice Schrœdt.
29, rue du Château-Landon - PARIS-X^e^

VOIX OUVRIÈRE

ALORS que l'impérialisme ne parvient à développer les forces productives qu'en faisant planer sur l'humanité la menace de la mort thermonucléaire, que depuis des décades il n'y a pas eu une heure où les armes se soient tues complètement à la surface du globe, la classe ouvrière, malgré sa combativité maintes et maintes fois vérifiée, n'est pas parvenue à accomplir sa destinée historique : détruire la société capitaliste pour édifier un ordre nouveau supprimant l'exploitation de l'homme par l'homme, abolissant les classes et l'Etat garant de l'injustice sociale.

Depuis la faillite de la IIe Internationale sombrant dans le chauvinisme en 1914, depuis la bureaucratisation du premier Etat ouvrier, l'Union Soviétique, et la transformation de l'Internationale Communiste en un simple représentant des intérêts diplomatiques de la bureaucratie d'Etat russe, dans aucun des pays avancés du monde la classe ouvrière n'a réussi à créer une organisation de combat susceptible de lui faire conquérir le pouvoir.

Il est évident que le grand responsable de cette situation est le stalinisme. Il n'a pas seulement décimé les révolutionnaires intègres, trahi les luttes révolutionnaires du prolétariat international, en Chine, en Allemagne, en Espagne, en France, il a aussi complètement annihilé chez les militants et les ouvriers eux-mêmes la notion d'organisation du prolétariat.

De cette douloureuse expérience, de l'insuccès des tentatives de création d'une organisation « bolchevique-léniniste » capable d'accumuler l'expérience des luttes ouvrières, certains ont conclu que cette organisation n'était plus nécessaire, qu'elle était même nuisible, d'autres s'accrochent désespérément aux basques des « grandes » organisations, d'autres encore sautent d'un courant de « pensée » à l'autre. Plutôt que de s'atteler sérieusement à la tâche, ils n'ont fait que généraliser leur propre impuissance et leur propre insuffisance.

Quant à nous, fidèles à la tradition de Lénine et de Trotsky, nous œuvrons dans la mesure de nos moyens à la construction d'un tel parti.

FACE

- **à la dégénérescence opportuniste des partis ouvriers traditionnels, parlementaristes et chauvins,**
- **à la bureaucratisation des organisations syndicales désertées par les travailleurs,**

« VOIX OUVRIERE » veut :

- **Défendre les idées révolutionnaires, dans la ligne de la révolution russe d'octobre 1917, des premières années de l'Internationale communiste, de la lutte de l'Opposition de gauche contre la bureaucratie stalinienne.**
- **Montrer la justesse du point de vue révolutionnaire dans les grands événements de la politique internationale comme dans les petits faits de l'exploitation quotidienne.**
- **Regrouper tous ceux qui militent sur le terrain de la lutte des classes.**
- **Contribuer à l'organisation du prolétariat sous toutes ses formes.**
- **Œuvrer à la construction du parti révolutionnaire nécessaire pour que puisse triompher la révolution socialiste mondiale.**

IVRY 1945
CHARONNE 1962

"UNE SEULE POLICE"...
...CE FUT CELLE DE CHARONNE

La quinzaine dernière, les organisations syndicales et politiques qui avaient appelé à la manifestation du 13 février 1962, commémoraient le deuxième anniversaire de l'imposante manifestation que fut l'enterrement des morts de Charonne.

C'est vrai, il est des faits qu'il fallait rappeler. Il est bon que l'on se souvienne que, contre des gens désarmés qui manifestaient contre l'O.A.S., un gouvernement, qui prétendait lutter contre le fascisme, lança sa police, et qu'il y eut neuf morts.

Mais il est bon aussi que l'on se souvienne d'autres faits, qui ont préparé et permis Charonne. Et on ne peut s'empêcher de penser, par exemple, à cette déclaration que fit Maurice Thorez, à la fin du mois de janvier 1945, devant le Comité central du P.C.F. :

« La sécurité publique doit être assurée par les forces régulières de police constituées à cet effet. Les gardes civiques et d'une façon générale, tous les groupes armés irréguliers, ne doivent pas être maintenus plus longtemps. » « Une seule armée, une seule police. »

Ces mots n'étaient pas des mots en l'air. Ils correspondaient à la politique du P.C.F. : remettre en selle la bourgeoisie française et son Etat, ébranlés par la guerre.

Le 29 octobre 1944, le Gouvernement provisoire accordait à Maurice Thorez le bénéfice d'une grâce amnistiante qui permit à celui-ci, après maintes sollicitations de rentrer en France. Le secrétaire du P.C.F. arrive à Paris un mois plus tard, au moment où De Gaulle et Bidault s'envolaient pour signer le pacte franco-soviétique.

Et, trois jours plus tard, Thorez s'adresse à l'occasion d'un meeting qui se tient au Vél'd'Hiv, à la population parisienne, et conclue son discours en ces termes :

« (Il faut) faire la guerre.

« — Créer une puissante armée française.

« — Travailler et se battre.

« — Préparer dans l'union des cœurs et des cerveaux une France forte, libre et heureuse. »

Ce langage n'était pas nouveau dans la bouche d'un dirigeant « communiste ». En France, dès 1935, après la signature du pacte Laval-Staline, le P.C.F. s'est toujours rangé ostensiblement derrière la bourgeoisie dans sa « lutte pour la défense de la démocratie » approuvant le programme de défense nationale du gouvernement français. Interrompue pendant la durée de l'alliance germano-soviétique, la politique nationaliste du P.C.F. reparaît de plus belle après l'agression allemande à l'Est ; « L'Humanité » devient chaque jour plus délirante dans le chauvinisme. Par conséquent, il n'est guère besoin pour Thorez de surenchérir dans ce domaine ; d'ailleurs il est difficile d'aller plus loin. Sa tâche, si elle s'inscrit dans la même perspective, est autre.

De la Résistance et de la « Libération » sont nés de nombreux organismes, locaux ou départementaux : les Comités démocratiques de Libération (C.D.L.), les Milices patriotiques armées, organismes qui sans menacer l'Etat gaulliste sont cependant « de trop ». Le P.C.F. les contrôlait ou les influençait largement. Si ces comités ou ces milices ne constituaient pas un danger direct et immédiat pour De Gaulle et son gouvernement, puisque l'unanimité se faisait sur « la politique nationale », l'existence d'une « police et d'une administration parallèles » constituerait un risque, lorsque des masses, passée l'euphorie qui a suivi la « Libération », briseront cette unanimité. Elles pouvaient y trouver un appareil déjà constitué leur permettant d'entrer en lutte contre la bourgeoisie. Et cela De Gaulle ne pouvait d'aucune façon le tolérer. Il le déclare d'ailleurs sans ambage :

« L'effort national, dit-il le 24 octobre dans une allocution radiodiffusée, doit se déployer dans l'ordre national, c'est-à-dire que ceux qui, de haut en bas, sont légalement responsables, assument pleinement leurs responsabilités et que cessent absolument toutes improvisations d'autorité... La charge de gouverner incombe au gouvernement... Tout empiètement d'autorité porterait de graves atteintes à l'effort de guerre et de reconstruction, à la cohésion nationale et à la situation internationale de la France, c'est-à-dire qu'il serait condamnable et tôt ou tard condamné. »

Les F.F.I. sont intégrés à l'armée régulière, les milices patriotiques dissoutes. Mais la reprise en main se fait difficilement. « L'Humanité » proteste violemment contre ce qu'elle appelle « le coup de force de De Gaulle », les milices sont réticentes à se dissoudre. Et c'est à Thorez que reviendra la tâche de faire admettre aux masses et aux militants de son parti les décisions du gouvernement.

Devant le Comité central du P.C.F. qui se tient à Ivry du 21 au 23 janvier 1945, il déclare :

« Nous qui sommes communistes, nous ne formulons pas présentement des exigences de caractère socialiste ou communiste. Nous disons cela au risque de paraître tiède aux yeux des gens qui ont constamment à la bouche le mot révolution. C'est un peu à la mode, les quatre années de « Révolution nationale » sous l'égide de Hitler ont prévenu le peuple contre l'emploi démagogique de certains termes détournés de leur sens. Pour nous, nous disons franchement qu'une seule chose nous préoccupe, parce qu'une seule chose préoccupe le peuple : gagner la guerre au plus vite. »

Et c'est là qu'il ajoute :

« La sécurité publique doit être assurée par les forces régulières de police constituées à cet effet. Les gardes civiques et, d'une façon générale, tous les groupes armés irréguliers, ne doivent pas être maintenus plus longtemps. »

Usant de son autorité d'homme de « gauche », Thorez donne l'appui nécessaire à de Gaulle et à la bourgeoisie française pour réunifier et reprendre totalement l'appareil d'Etat en main.

Et « Le Monde », que « L'Humanité » accusait presque quotidiennement d'être le journal du Comité des forges, déclarait enthousiaste :

« On ne peut qu'approuver le P.C.F. quand il demande l'union de tous les Français dans le travail et l'effort commun pour la guerre, parlant ainsi le langage du général de Gaulle. »

Ce dernier, dans ses « Mémoires de guerre », abonde dans le même sens :

« Quant à Thorez, écrit-il, tout en s'efforçant d'avancer les affaires du communisme, il va rendre, à plusieurs occasions, service à l'intérêt public. Dès le lendemain de son retour en France, il aide à mettre fin aux dernières séquelles des « Milices Patriotiques » que certains parmi les siens s'obstinent à maintenir dans une nouvelle clandestinité... Il s'oppose aux tentatives d'empiètement des Comités de Libération et aux actes de violence auxquels cherchent à se livrer des équipes surexcitées. A ceux, nombreux, des ouvriers qui écoutent ses harangues, il ne cesse de donner pour consigne de travailler autant que possible et de produire coûte que coûte. »

Ces louanges du chef du Gouvernement Provisoire se passent de commentaires, et le président de la Ve République pourrait bien les reprendre à son compte, car si le P.C.F. se veut aujourd'hui dans l'opposition, s'il se présente comme le champion de la lutte contre le pouvoir personnel de de Gaulle, il ne peut faire oublier que les forces de répression de ce pouvoir, les brigades spéciales du métro Charonne, comme les C.R.S. qui occupèrent les Fonderies de Saint-Nazaire, sont les « forces régulières de police » qu'il a si bien contribué, il y a 19 ans, à remettre en selle.

JEAN VIAL

AU GABON :

A CHACUN SES AMIS

MERCREDI 19 février dans l'après-midi, après quelques heures de combat, les parachutistes français aéroportés depuis Dakar et Brazzaville, investirent le camp militaire de la capitale gabonaise et réduisirent le soulèvement militaire qui, la veille, avait déposé le Président M'Ba. « Le calme et la paix » furent rétablis, et « le gouvernement légal » reprit sa place. Ainsi, grâce à l'intervention des tenues léopard, le pouvoir reste « à qui de droit » dans cette petite capitale africaine appellée, par une étrange ironie du sort, Libreville.

On sait peu de choses des responsables du soulèvement, ni ce qu'ils étaient, ni ce qu'ils voulaient, ni ce qu'ils représentaient. Les troupes françaises ne leur ont guère laissé le temps d'expliquer leur programme au monde.

Cependant, si le doute peut planer, subsister sur la personnalité des opposants, il a suffi de ce coup d'Etat, comme il en a suffi d'autres au Kenya, au Tanganyika et ailleurs, pour que la personnalité des M'Ba, Kenyatta et autres Nyeréré apparaisse sans équivoque, sous son véritable jour.

Car en temps normal, ces présidents se complaisent volontiers dans le rôle de chef d'Etat indépendant. Dans la plupart des cas ils se présentent comme porte drapeau d'un nationalisme qui, aux yeux des masses africaines est synonyme d'anti-impérialisme. Or, voilà que pour sauver leur pouvoir, M'Ba ou ses acolytes n'ont pas hésité à faire appel à ces mêmes parachutistes français qui, pendant la guerre d'Indochine et d'Algérie, se sont forgé la solide réputation de constituer une des armées de répression parmi les plus réactionnaires et les plus féroces, à la disposition des impérialistes.

« Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es ». Le fait d'être allié à l'impérialisme français pour mater l'opposition en dit long sur la liaison étroite qui existe entre ces mêmes impérialistes et les gouvernements des Etats africains dits « indépendants ». Et aussi sur les limites de cette « indépendance ».

La France justifie l'intervention de ses parachutistes par l'accord militaire franco-gabonais, donnant droit au gouvernement du Gabon de faire appel aux forces métropolitaines. Et aux autres chefs d'Etat africains de renchérir : « La décision de Paris est conforme aux accords » donc « légale ».

L'opération fut certainement « légale » car cette légalité est l'œuvre des impérialistes et de leurs soutiens M'Ba, Boigny et autres Tsiranana. Elle était d'ailleurs fabriquée sur mesures en prévision d'éventuelles situations de ce genre mettant tant soit peu en question la stabilité et « l'ordre » dans cette région, qui, malgré son indépendance fictive est considérée par l'impérialisme français comme une chasse gardée.

Les troupes françaises ont momentanément sauvé M'Ba, comme les troupes anglaises ont sauvé Kenyatta et Nyereré. Mais cette intervention militaire, tout en les sauvant dans l'immédiat, les condamne à long terme, en les discréditant aux yeux des masses africaines.

Et plus le jour où ces tristes pantins ne mystifieront plus personne se rapproche, plus se rapproche aussi, inéluctablement, le jour où les masses africaines auront le dessus.

Georges KALDY

BULL

(Suite de la page 1)

pays des marchandises et surtout du capital en provenance des USA qui mettent ainsi le monde en coupe réglée.

Justement la France est un de ceux-là. Aussi l'Etat qui se préoccupe de trouver pour ses capitalistes nationaux des débouchés à l'étranger ne peut évidemment pas abandonner son rôle de défense du marché national. Car si l'impérialisme français veut essayer de maintenir ses positions et de concurrencer l'impérialisme américain, il ne peut accepter sans combattre de se laisser dévorer par celui-ci de l'intérieur.

Cela signifie qu'il ne peut abandonner une branche entière de l'industrie « nationale » au capitalisme étranger. Ce qui serait arrivé si Bull était passé sous la coupe d'une société américaine puisque la seule entreprise de la même branche existant en France, I.B.M., appartient déjà aux capitaux américains.

Car ce n'est pas seulement, en effet, simplement abandonner une petite partie du marché français — celui des ordinateurs — aux capitalistes américains, c'est aussi leur permettre de faire pression sur les industries françaises qui en dépendent plus ou moins. C'est s'abandonner à eux pour la formation de techniciens et pour la recherche scientifique dans cette branche, ce qui peut se répercuter sur l'ensemble technique et scientifique français dans le domaine de l'électronique (ou même dans d'autres) et freiner le développement de toute cette branche de l'industrie. Ce qui explique l'intérêt actuel de la C.S.F. et de la C.G.E. pour Bull.

Si le capitalisme national n'est pas assez fort pour des raisons diverses — retard technique ou bien encore manque de débouchés internationaux — pour s'en tirer par le seul jeu de la concurrence, il n'a plus d'autre ressource que faire appel à l'Etat pour le protéger et le garantir directement.

C'est ainsi que pour maintenir Bull en vie le gouvernement s'engagera « à souscrire auprès de la société des contrats de recherche de l'ordre de 30 à 45 millions de francs par an pendant cinq ans » et à « garantir des emprunts permettant à Bull de disposer de 650 millions de francs pendant les cinq prochaines années. En contrepartie, l'Etat prendra une hypothèque générale sur l'ensemble des biens de la société » (Le Monde du 18-2-64). Tout cela au compte des contribuables, bien entendu.

Pour la société capitaliste, l'intervention de l'Etat, doit se limiter à assurer les bénéfices, tant que ceux-ci sont possibles.

La nationalisation, que réclament à grands cris les syndicats et le PCF à propos de l'affaire Bull, n'est que l'ultime ressource, lorsqu'il s'est avéré que l'entreprise ne peut vraiment plus être rentable pour les capitaux privés. Dans ce cas alors, peut être, on peut voir l'Etat s'emparer de l'affaire et la maintenir en vie par la « nationalisation ». L'hypothèque que prend l'Etat français sur l'affaire Bull nous l'indique bien. Si la gestion de l'affaire se révèle une véritable faillite, l'Etat qui l'aura garantie dans les 5 prochaines années, n'aura alors d'autre recours que de nationaliser l'entreprise.

La solution pourra alors paraître plus française à « l'Humanité », elle n'en servira pas moins les mêmes intérêts monopolistes.

Jacques MORAND